



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE MANSAC



JANVIER
2026



CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : 2, route de la mairie - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie@mansac.fr

Site Internet : www.mansac.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	08h30 – 12h00	Fermé au public
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	Fermé	Fermé

Flashez ce code pour rejoindre notre site Internet depuis votre mobile
www.mansac.fr



Flashez ce code pour télécharger l'application depuis votre mobile

PERMANENCES DU MAIRE

**Pour connaître les disponibilités de Madame le Maire,
merci de contacter le secrétariat de mairie au 05.55.85.21.54.**

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2025 a encore été une belle année d'investissements, de travaux achevés ou engagés : 70 000€ de travaux de réfection sur plusieurs voies communales, la reconstruction du pont à La Rue, l'extension du cimetière au bourg de Mansac avec columbarium, le début de la tranche 2 de l'aménagement rue Principale, l'achat d'un terrain à côté de l'école...

Des études sont engagées pour la végétalisation et la perméabilisation de la cour de récréation à l'école, pour la création d'un parcours santé avec espace fitness à la garenne.

Le programme « Éclairons demain » en cofinancement avec la FDEE a permis de rénover l'éclairage public et va générer des économies conséquentes en fonctionnement.

La Maison de santé et l'appartement communal rénové attendent la venue de médecins généralistes. Pour cela, la commune a adhéré à Doctripper, a effectué des démarches auprès de médecins solidaires notamment.

L'ouverture d'un cabinet d'ostéopathie au 13 Ter place du 19 mars à la Rivière est prévue au cours du premier trimestre 2026.

Les associations communales ont proposé de nombreuses manifestations où chacun a pu trouver satisfaction et la foire d'automne organisée en inter-association a été particulièrement réussie sous un beau soleil automnal.

Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne année 2026 !

Le Maire
Isabelle David



SOMMAIRE

- Informations utiles – [P 2](#)
- Le point du Maire sur quelques dossiers – [P 4](#)
- Actualités – [P 7](#)
- Informations Sirtom – [P 13](#)
- Travaux et aménagements – [P 14](#)
- Calendrier des festivités – [P 15](#)
- Ecole communale – [P 16](#)
- Accueil de loisirs – [P 17](#)
- Bibliothèque municipale – [P 18](#)
- Agglo de Brive – [P 19](#)
- Comptes-rendus des conseils municipaux – [P 20](#)
- Comptes-rendus du conseil municipal des enfants – [P 29](#)
- Nos partenaires – [P 30](#)
- La page des associations – [P 38](#)
- Etat civil

INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06
SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112
Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98
Allô Enfance en Danger : le 119
Violences Femmes Infos : le 3919
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

SANTE & SOCIAL

Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08
Cabinet d'infirmiers :
Maison de Santé 2 Rue de l'Usine : 05.55.85.39.01
EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00
Corrèze autonomie : 05.55.19.19.19
Portage repas à domicile : 05.55.25.83.64
Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61
Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15
Bibliothèque : 05.55.85.23.66
SUEZ : 05.67.80.67.68
Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77
France Services : 05.55.41.00.61

Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mardi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Jeudi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Vendredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Samedi	09h00 – 12h00	

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

COLLECTES SIRTOM

- ✓ **Collecte des ordures ménagères** :
Le mardi des semaines impaires.
Les bacs marron sont à sortir le lundi soir.
- ✓ **Collecte des déchets recyclables** :
Le mardi des semaines paires
Les bacs jaunes sont à sortir le lundi soir.

Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée au mercredi de la même semaine.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776
19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10

 **N°Vert 0800 204 054**

sirtom@sirtom-brive.fr

www.sirtom-region-brive.net

Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56
- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68

INFORMATIONS UTILES

TARIFS MUNICIPAUX 2026

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location de la salle	350 €	620 €
Buffet	260 €	460 €
Associations	173 € (2 gratuités)	310 €
Professionnel	330 €	330 €
Vaisselle par personne	1.15 €/pers	1.15 €/pers
Caution	300 €	300 €
Internet (Ethernet et WI-FI)	Gratuit	Gratuit
SALLE « MILLE CLUB » (rue Principale)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location	150 €	200 €
Caution	200 €	250 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée repas + collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée repas + collation	Famille extérieure Suppl ½ jour
0 à 370	8, 05 €	5 €	4, 25 €	2, 50 €
370 à 585	8, 75 €	5 €	4, 60 €	2, 50 €
586 à 805	9, 50 €	5 €	4, 95 €	2, 50 €
806 à 1025	11, 55 €	5 €	6, 00 €	2, 50 €
1026 à 1317	13, 05 €	5 €	6, 75 €	2, 50 €
+ 1317	14, 10 €	5 €	7, 25 €	2, 50 €

CANTINE ET GARDERIE

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

	Commune	Hors Commune	Garderie matin ou après-midi (sans le repas)	Journée avec repas
Cantine	2.70 €	3.20 €		
Garderie matin	1.75 €	2.00 €		
Garderie soir	2.05 €	2.30 €		
Journée	2.75 €	3.40 €	QF 0 à 805 : 3.30 € QF à partir de 806 : 5.30 €	QF 0 à 805 : 8.35 € QF à partir de 806 : 12.35 €
Mercredi midi	0.75 €	1.10 €	Si repas : 2.70 € commune 3.20 € hors commune	

CIMETIERES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavurnes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

Achat terrain rue Principale : Début 2025, l'opportunité s'est présentée d'acquérir la parcelle qui jouxte l'école au 27 rue Principale. Ce terrain a été acquis auprès de M. et Mme Philippe PEYRAMAURE pour un montant de 55 498.06€ tous frais compris pour une surface globale de 2719m². Cette réserve foncière permet d'envisager des projets futurs : entrée pour l'école élémentaire et désengorgement de la rue de l'Ecole et de la rue Traversière, espace paysager avec plantation d'arbres... Le chemin privé qui dessert quelques maisons est donc devenu chemin public et nécessitera un aménagement.

Doctripper : La commune a adhéré à la plateforme Doctripper qui met en relation des professionnels de santé entre eux mais aussi des collectivités avec des professionnels de santé. La maison de santé y est mise en évidence : aspect extérieur, aménagements et équipements intérieurs, mise à disposition gratuite des cabinets médicaux et de l'appartement communal remis en état pour l'hébergement de médecins généralistes. Les atouts de la commune et de son environnement économique et naturel sont présentés. Le coût de cette adhésion est de 2 000€ annuel.

Village étoilé : La commune avait candidaté en 2015 Au label Village Etoilé et avait obtenu 1 étoile. Un nouveau dossier a été déposé en 2025 et la commune a été gratifiée de 3 étoiles. Ce label reconnaît le travail de rénovation du parc d'éclairage public communal et de la coupure nocturne. Il s'agit de réaliser des économies mais aussi de réduire la pollution nocturne pour la protection de la biodiversité.

Aménagement rue Principale : L'aménagement de la rue Principale a été programmé en 3 tranches. La première, la plus conséquente, était le centre de cette rue. La tranche 2 va donc de La Poste jusqu'au feu tricolore. L'agglo de Brive a souhaité remettre à neuf son réseau d'eau et mettre en séparatif son réseau eaux usées (assainissement collectif). Ces travaux ont débuté en octobre. ENEDIS, qui a pour projet d'enfouir les lignes haute tension en différents points de la commune, a profité des travaux au niveau du feu pour intervenir en coordination. Les travaux de surfaces (trottoirs, places de stationnement végétalisées devant l'école, passages piétons, plateforme de ralentissement) sont financés par la commune pour un montant de 283 399.20 € TTC. Les aides sont estimées à 184 420€ et en 2026 la commune aura un retour de TVA de 47 233.20€. Le reste à charge pour la collectivité sera de 51 746€. L'éclairage public est rénové pour un coût estimé à 14 500€. Le Département quant à lui finance la bande d'enrobé sur cette route départementale.



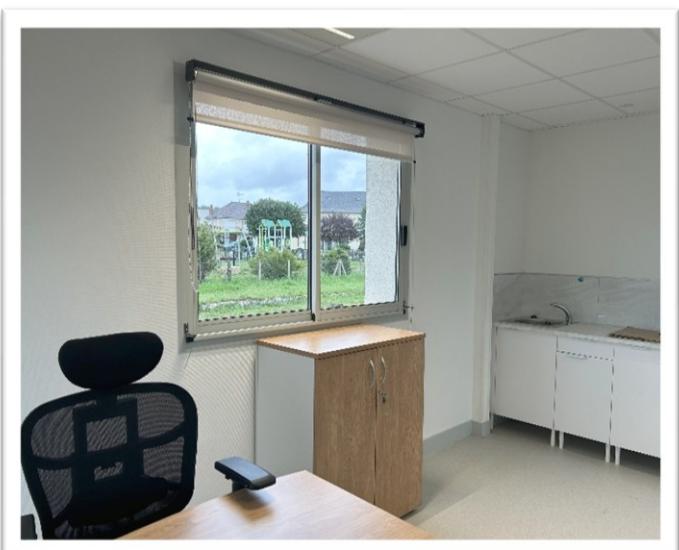
LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

Cour d'école : Avec le dérèglement climatique et les périodes de canicule récurrentes, les cours d'école doivent aujourd'hui être repensées. On parle de renaturation, de végétalisation, de cour « Oasis ». Le bitume, sollicité par le passé, n'est plus adapté aux conditions actuelles. Pour permettre la perméabilisation des sols et la lutte contre la chaleur par la végétalisation, une étude préliminaire a été menée par le CAUE et le CPIE avec les enfants. Des maquettes ont été élaborées et le compte-rendu de ce travail a été soumis pour étude de faisabilité au bureau d'études Dejante. Une première esquisse a été proposée. Elle tient compte des espaces de jeux collectifs, des lieux calmes, des aménagements ludiques : arbres, végétation, bois, copeaux, mur d'escalade, tipis, cheminements, bancs ... L'estimation de ce projet est de près de 300 000€ pour les 2 cours de récréation, maternelles et classes élémentaires. Des demandes de subventions représentant jusqu'à 80% de la dépense sont à solliciter.

Eclairage public : La FDEE avec son programme « Éclairons demain » a organisé et aidé au financement du remplacement des lampes par des LED. Cet investissement va permettre des économies importantes de l'ordre de 12 000€ selon la FDEE. Celle-ci propose dans la continuité de ce programme, le projet 3R-EP avec la rénovation des équipements vétustes. Le syndicat d'électrification étudie d'autres actions possibles avec les communes comme la maintenance de l'éclairage publique, les éclairages des espaces sportifs, les illuminations actuelles de bâtiments publics.

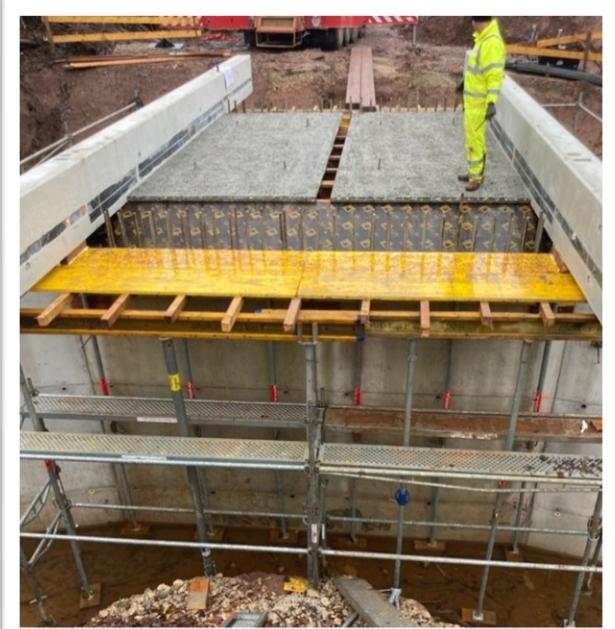
Parcours santé : Une étude a été confiée au bureau d'études EP Ingénierie pour proposer un parcours santé qui serait situé aux stades et à « la garenne ». Éric Peyrad de EP Ingénierie est venu en novembre pour échanger sur ce projet. Ce parcours serait d'environ 1km. Un espace fitness est prévu ainsi qu'un parcours de Disc Golf. Une table de ping-pong circulaire, des bancs, tables ... viendront agrémenter ce parcours. Quelques stationnements sont prévus route des Stades. Le bureau d'études devra proposer une esquisse détaillée de ce projet qui fera l'objet dès janvier 2026 d'une demande d'aide européenne. Ce projet est estimé à un peu plus de 100 000€.

Maison de santé : La maison de santé est prête depuis avril 2025. Le cabinet infirmier de La Rivière a pris en location le cabinet central. La commune a adhéré à la plateforme Doctripper pour trouver des médecins généralistes. Des contacts avaient été pris avec la Mutualité limousine pour étudier le salariat de médecins. La commune est présente sur le forum santé organisé par la faculté de médecine à Limoges. Des contacts ont été pris avec l'association « Médecins Solidaires » pour tenter d'intégrer leur modèle.



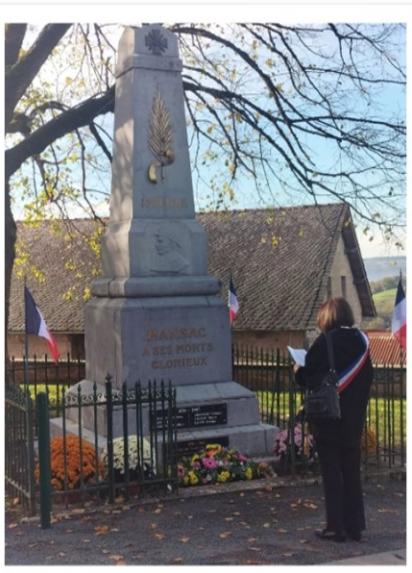
LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

Travaux pont : Le pont de La Rue sur le ruisseau nommé La Borderie était devenu dangereux. L'un de ses piliers s'affaisait et le grillage qui maintenait les pierres empilées ne garantissait plus la stabilité de la structure. Les élus ont préféré la précaution malgré le coût important de cette reconstruction plutôt que de voir le risque se réaliser avec la mise en danger des usagers. Cette opération a été soumise au Programme National Ponts et a été éligible. Une demande d'aide auprès du programme SOS PONT de 60% a été effectuée et obtenue (118 917€ sur l'estimation HT). Des aides complémentaires du Conseil Départemental et de l'Agglo sont appréciées : 41 500€. L'entreprise Guy a débuté les travaux cet été et travaille sous la contrainte de la Police de l'Eau qui définit la période d'intervention. Le coût de la reconstruction après attribution du marché est de 271 538.85€ TTC. Le reste à charge pour la commune après retour de TVA sera de 65 865.38€ TTC.



ACTUALITES

Cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918



ACTUALITES

Foire d'automne édition 2025



- **12 associations** mobilisées
- Plus de **100 exposants** pour le vide grenier
- **1 407 litres** de jus de pomme
- **100 kilos** de marrons grillés
- **146 repas servis** (sanglier à la broche)
- **27 randonneurs**

ACTUALITES

Repas des aînés



ACTUALITES

La vie sociale à l'EHPAD Charles Gobert et les animations proposées sur le deuxième semestre 2025

Sur la période estivale plusieurs évènements ont eu lieu.

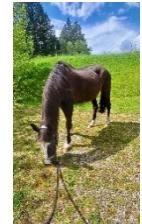
En extérieur :

- Participation au concours de poésie organisé par l'EHPAD « Les 4 saisons » à Terrasson.
- Pique-nique à la Rivière avec l'EHPAD « La Roche Libère » et l'association « Les chemins de Mansac ».
- Sortie au festival Cultures aux Cœurs de Montignac pour le spectacle Ménestrels du monde.



Au sein de l'établissement :

- Rencontre avec les enfants du centre de loisirs « Les lionceaux » pour des olympiades intergénérationnelles.
- Atelier avec les chevaux proposé par l'association « Les chemins de Mansac ».
- Pique-nique sur la terrasse des tilleuls.



A la rentrée, nous avons repris le chemin du cinéma à Terrasson pour les projections dédiées aux EHPAD.

A l'automne, nous avons reçu La Cie Crocodile pour un spectacle musical proposant une aventure à rebondissements, pleine d'humour et de légèreté.

A l'occasion de la semaine bleue, le groupe « Les vieux gamins » nous a proposé un spectacle aux accents d'autrefois.

Sur la semaine du goût, nous avons reçu l'EHPAD « Au gré du Vent » d'Allassac et l'EHPAD Bel Air de Brive pour notre 3^{ème} édition du loto gourmand.

Les enfants du centre de loisirs « Les lionceaux » sont venus nombreux relever les énigmes de l'escape game d'Halloween.

Les préparatifs du **marché de Noël** de l'EHPAD ont occupé tout le mois de novembre. Les résidents se sont associés aux différents ateliers proposés pour réaliser des compositions florales, des confitures, des gâteaux et des objets décoratifs. Cette manifestation a été une vraie réussite grâce à la participation des résidents, des familles, des proches, du personnel, des bénévoles et des exposants.



Le mois de décembre a commencé avec l'arbre de Noël des enfants du personnel. Une messe de Noël a été célébrée par l'abbé Jean-François Deroy accompagné des bénévoles de l'aumônerie et des chants traditionnels de Noël ont été interprétés par les chorales de Mansac et Yssandon. Le repas de Noël a été animé par la chanteuse accordéoniste Amélie Castel. Un grand loto des fêtes est venu clôturer les festivités.

Pour l'année 2026, une nouvelle programmation est en cours de préparation. Nous souhaitons proposer des animations et des évènements qui contribueront à valoriser et à créer un environnement chaleureux et accueillant pour les personnes qui vivent au sein de l'EHPAD.



Par le biais de cette publication, nous souhaitons lancer un appel à bénévolat pour des missions spécifiques : accompagner ponctuellement une sortie, apporter son aide sur la préparation à un évènement interne...

Si vous souhaitez vous engager sur une mission ponctuelle ou sur d'autres actions de soutien, n'hésitez pas à nous contacter : 05 55 22 80 00 accueil@ehpad-charlesgobert.fr

ACTUALITES

Téléthon

Le comité des fêtes et l'amicale de chasse, avec le soutien d'autres associations communales, ont organisé le Téléthon 2025.

Le vendredi soir, le repas pot-au-feu a réuni 61 personnes et 9 commandes ont été emportées. La tombola et la pesée du jambon ont connu un grand succès. Le samedi matin, après le café, un groupe de randonneurs s'est élancé sur les chemins. Quelques dons ont été déposés dans les urnes.

Pour cette session 2025, 1 273,92€ ont été reversés au Téléthon.



Une journée de retrouvailles chargée d'émotions

Ce ne sont pas moins de 154 anciens élèves et quelques conjoints de l'école primaire de La Rivière de Mansac qui se sont retrouvés, le 20 septembre, sous l'ombrière, pour une journée pleine d'émotion et de joie. Quelques difficultés, parfois, pour se reconnaître après 50 ou 60 ans. Nombreux sont ceux qui aimeraient renouveler l'événement.

Merci à Aurélie, Olivier, Philippe, Paco paella, François et Christine pour le délicieux repas, à Alain, Jackie pour la décoration des tables, à toute l'équipe qui a œuvré pendant près d'un an pour que cette journée soit une réussite, aux membres de l'association La graine et l'idée pour leur aide.



Un Mansacois médaillé d'or à Marseille



Nous adressons nos félicitations à **Quentin PESEYRE**, lauréat lors des **finales nationales** des Olympiades des Métiers en octobre 2025.

Parmi les 39 médailles obtenues pour la région Nouvelle-Aquitaine, **Quentin PESEYRE** décroche la **médaille d'or dans la catégorie maintenance industrielle**.

Lors des finales nationales, durant trois jours, les compétiteurs doivent réaliser des ouvrages qui concentrent les difficultés techniques de chaque métier, dans des conditions très proches de la vie réelle des entreprises : respect des délais et des coûts, utilisation optimale du matériel et des matériaux, sécurité.

Quentin a été sélectionné pour représenter la France lors de la 48e édition de la compétition mondiale des métiers WorldSkills qui aura lieu à Shanghai du 22 au 27 septembre 2026.

ACTUALITES

Elections municipales

Quelles sont les dates des élections municipales ?

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Quels sont les documents à présenter pour pouvoir voter ?

Une simple **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, carte d'invalidité ou encore permis de conduire) permet de participer au scrutin. Sa présentation est obligatoire.

Pour faciliter leur identification (nouvelle numérotation), les électeurs sont invités à se munir de leur **carte électorale**.



Quels sont les horaires des bureaux de vote ?

Les bureaux de vote seront ouverts **de 8H00 à 18H00**.

Où se situe mon bureau de vote ?

Le numéro du bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale (bureau n°1 ou bureau n°2).

- **Bureau n°1** : Mairie de Mansac
- **Bureau n°2** : Salle polyvalente à La Rivière de Mansac



INFORMATIONS SIRTOM



ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -

Mon calendrier de collecte



Ordures Ménagères



Collecte Sélective

MARDI semaines IMPAIRE

MARDI semaines PAIRES

2026

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

février						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

avril						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26

mai						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

NOUVEAU
LE SIRTOM
DANS VOTRE POCHE !



Téléchargez
L'APPLI
SIRTOM INFOS



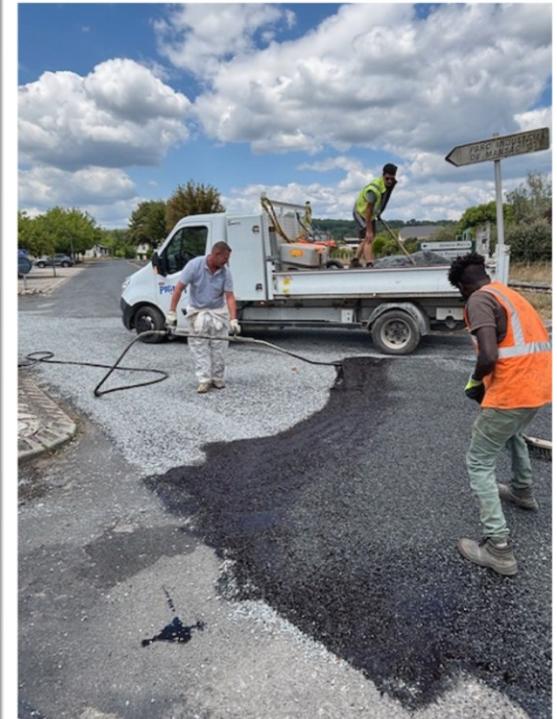
Disponible sur
l'App Store
Disponible sur
Google Play

Consultable également sur www.sirtom-region-brive.net

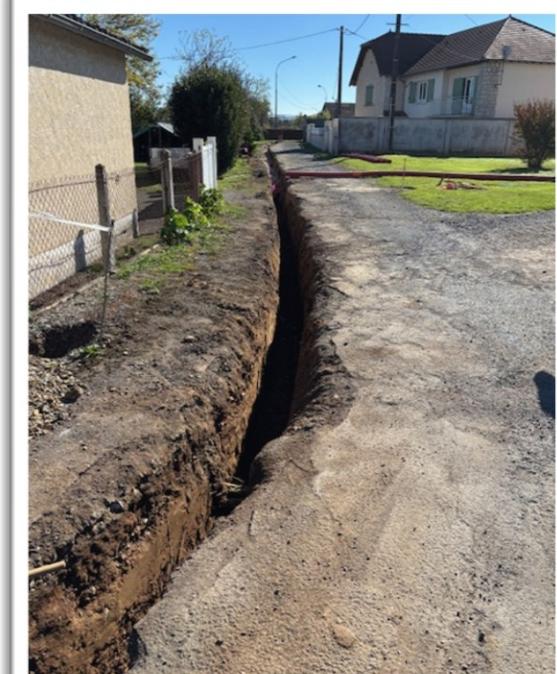
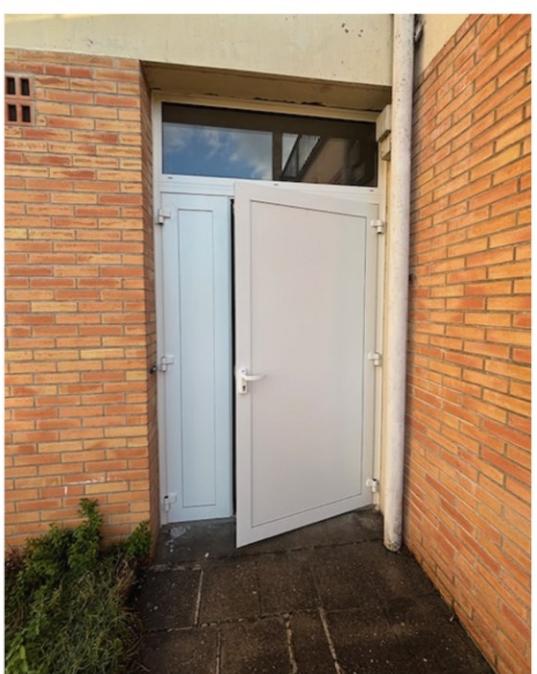
0 800 204 054 Service & appel gratuits

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de traitement des Ordures Ménagères
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



L'entreprise Pignot a réalisé, durant l'été, des travaux de réfection de voirie à Longevialle-la Borderie, la Besse, Barde, au carrefour rue de l'Usine-rue Principale, route du Perrier-la Chaise.



L'entreprise Mazy a posé une nouvelle porte à l'arrière du bâtiment abritant La Poste.

A la demande d'ENEDIS, la société Monastier a réalisé des travaux d'enfouissement de la ligne à haute tension.

CALENDRIER DES FESTIVITES

Ce calendrier prévisionnel présente les festivités et animations proposées par les associations ainsi que les cérémonies commémoratives pour le 1^{er} semestre 2026.

DATE	ANIMATION OU FESTIVITE
Samedi 10 janvier 2026	Noël de l'école de rugby
Samedi 17 janvier 2026	Soirée théâtre organisée par les chemins de Mansac
Samedi 7 février 2026	Repas moules frites organisé par western attitude
Samedi 14 février 2026	Repas mique petit salé organisé par CPR
Dimanche 1 ^{er} mars 2026	Carnaval organisé par l'amicale laïque
Dimanche 8 mars 2026	Repas de chasse organisé par l'amicale de chasse de Mansac
Jeudi 19 mars 2026	Cérémonies commémoratives
Dimanche 29 mars 2026	Repas organisé par la FNACA
Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026	Fête votive organisée par le comité des fêtes
Dimanche 26 avril 2026	Chasse aux œufs organisée par l'amicale laïque
Vendredi 1 ^{er} mai 2026	Casse-croûte républicain organisé par le comité des fêtes
Vendredi 8 mai 2026	Cérémonies commémoratives
Lundi 25 mai 2026	Randonnée de printemps organisée par Mansac loisirs
Vendredi 12 juin 2026	Fête des écoles organisée par l'amicale laïque
Dimanche 14 juin 2026	Randonnée des petits ruisseaux organisée par les chemins de Mansac
Dimanche 21 juin 2026	Fête de la musique organisée par Mansac loisirs
Dimanche 28 juin 2026	Buffet organisé par la FNACA



ECOLE COMMUNALE

Effectif année scolaire 2025/2026

Mme PAUL	PS maternelle	13
Mme QUIEVREUX	MS et GS maternelle	23
Mme RASTELLI	CP	20
Mme LAGORSSE	CE1 et CE2	30
Mme BOISSERIE	CM1 et CM2	34
Effectif total		120

Félicitations à Stéphanie

Stéphanie, notre cuisinière, a participé au Rallye du goût 2025.

Les candidats devaient réaliser une entrée, un plat ou un dessert sur le thème de la pomme Golden AOP du Limousin.

Parmi les 18 communes représentées, Stéphanie termine 4^{ème} grâce à son « Millassou de mamie Madeleine ».



ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

Vacances d'été : record d'affluence



Avec le thème estival des animaux, les enfants ont découvert un nouveau site, le parc des Dinosaures. Les sorties habituelles et incontournables, comme le Parc Wizz'titi, la Cité des Insectes, le Parc du Reynou,



les bois de la garenne et les piscines d'Objat et Terrasson étaient au programme. Ont été aussi sollicités des intervenants pour de la pêche avec Vincent Laroche, pour la langue des signes avec Mélanie Crozat et pour des sports innovants comme le ceci-foot ou le bumball avec Fabrice Nifeur. La "soirée pyjama" a réuni 12 primaires qui ont passé une nuit à l'extérieur du milieu familial, au 1000-club.

22 ados se sont répartis sur les 2 camps de 5 jours aux lacs de Seilhac et de Neuvic. Ils ont apprécié les activités nautiques encadrées par les professionnels sur le terrain et ont profité de l'ambiance sous tente en camping, d'animations et veillées, de sorties baignades.



Vacances d'automne

Les enfants se sont transformés en petits pâtissiers, en musiciens ou en apprentis chimistes. Ils ont joué les acrobates, ont réalisé de la peinture en utilisant des feuilles d'automne et se sont maquillés pour la parade d'Halloween où les commerçants ont offert des bonbons pour éviter un sort. Les plus grands ont participé à un escape game avec les résidents de l'EHPAD Charles Gobert, organisé par l'animatrice Carole Thérèse. Tous ont profité d'activités et de temps de lecture à la médiathèque du Père Castor et d'une sortie au Complexe lors des journées pluvieuses.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Abonnement gratuit



Horaires d'ouverture

Le mardi	De 16H00 à 17H30
Le mercredi	De 15H30 à 18H00
Le samedi	De 10H00 à 12H00

Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière
Tél. : 05.55.85.23.66 Port. : 06.71.27.78.69
Site Internet : mansac.bibli.fr
E-mail : bibliothque.mansac@orange.fr

Espace enfants et espace adultes

Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

3 boîtes à livres sur la commune



- ✓ Possibilité d'emprunter gratuitement :
 - 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
 - 3 CD pour une durée de 3 semaines
 - 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine
- ✓ Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet
- ✓ Possibilité de consulter tous les documents sur place
- ✓ Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP
- ✓ Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.
- ✓ Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la bibliothèque numérique de la BDP.
- ✓ Les bénévoles proposent également de porter des livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer. Actuellement, 4 personnes de la commune bénéficient de ce service.
- ✓ **Accueil des enfants de l'ALSH pendant les vacances scolaires à la demande.**
- ✓ **Prêt de livres de la bibliothèque remis en main propre à plusieurs classes de l'école primaire.**
- ✓ **Accueil de classes en bibliothèque au cours de l'année à venir.**



La boîte à livres de Mansac a été repeinte en rouge basque par les bénévoles de la bibliothèque. Ainsi, elle est assortie à nos brasiers du bourg.

L'AGGLO DE BRIVE

Venez tester et découvrir le vélo électrique !



L'Agglo de Brive met en place une **location longue durée de vélos à assistance électrique** à destination de toutes personnes résidant sur l'une des communes de l'agglomération. Les personnes en séjour touristique peuvent également louer des vélos pour une période de 2 semaines.

Cette offre est l'occasion de tester, pour un coût modique, un vélo électrique, lorsque l'on envisage un achat prochain ou une utilisation régulière pour des déplacements domicile/travail par exemple ou simplement à titre de loisir régulier.

Attention, il ne s'agit pas de vélos en libre-service, accessibles depuis une borne de rue, mais bien d'une location en bonne et due forme pour une durée pré-déterminée : 2 semaines, 1 mois, 3 mois, 6 mois.

Les tarifications s'échelonnent de 30 € à 150 € selon la durée de location.

Réservez votre vélo électrique en 2 minutes à partir du lien suivant : <https://agglo-de-brive.lokki.rent/>

Voie verte

Depuis 2007, la CABB développe des itinéraires piétons et cyclistes le long de ses principaux cours d'eau : la Corrèze et la Vézère. La voie verte qui a démarré à Dampniat doit aboutir à Cublac. Ce projet est très étalé dans le temps. La voie verte avance doucement et les tronçons à venir sont St Pantaléon- Mansac puis Mansac - Cublac en 2027.

Transferts de compétences

Des transferts ont été finalisés en 2025 : la compétence Eaux pluviales et Sentiers de randonnées.

Télétravail

L'Agglo a sollicité les communes pour étudier la faisabilité d'accueillir du personnel Agglo en télétravail. La commune de Mansac accueille, le jeudi tous les 15 jours à la mairie, une fonctionnaire territoriale de l'Agglo qui habite à Cublac mais proche de la Mairie de Mansac.

Aides

L'Agglo propose des aides :

- au développement économique : fonds d'aide au TPE, à la reprise d'entreprise, aux PME dans leur démarche RSE, aux métiers en tension, à la rénovation de devantures, au volontariat territorial en entreprise.

Le guide des aides est disponible sur le site de l'Agglo : www.agglodebrive.fr ou www.brive-entreprendre.fr ou au 05 55 23 07 32

- à l'habitat : travaux de rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement, rénovation de logement pour mise en sécurité.

Renseignements :

Service Politique de l'Habitat
10 avenue du Marchal Leclerc à Brive
05 55 26 56 82

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2025

Présents : Mmes DAVID, PORTE, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR, SEREZAT; Mrs LIMOUZIN, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE, MOUNEYRAC

Absente excusée : Mme COUSTILLAS

Absents : Mrs BOST, LAJOUS

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10.04.2025

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité.

Pont la Rue : Sont rappelées les études menées concernant le pont de La Rue sur le ruisseau La Borderie confiées au BE Dejante. Ce projet de reconstruction a été inscrit au Programme National Pont et la commune a été reconnu éligible. La demande d'aide a été effectuée sur la plateforme SOS Pont, 60% obtenus en 2025 pour la reconstruction de ce pont qualifié de «en ruine» et qui peut aujourd'hui avoir à supporter un flux et des charges importantes. La consultation des entreprises a été effectuée dans le cadre d'un MAPA. Le dossier de consultation a été publié sur la plateforme achat public et dans la presse locale. Les critères sont la valeur technique 50% et le prix 50%. L'estimation des travaux est de 198 193.85€ HT soit 237 832.62€ TTC. 5 entreprises ont déposé une offre : Entreprise Guy, Pignot TP, Colas (Base et Variante), Capraro et Cie (Base et Variante), Laurieres et fils. Après analyse et classement des offres, l'entreprise Guy est retenue pour un montant de 226 282.38€ HT soit 271 538.85€ TTC pour ces travaux. La dépense est prévue au BP 2025- Opération n° 368- Montant 237 832.62€. La différence sera prélevée sur l'art 387. D'autres études ont été nécessaires : Galilee topo pour

545€ HT soit 654€ TTC et Compétence géotechnique France pour 4 856€ HT soit 5 827.20€ TTC. Le plan de financement est le suivant : SOS pont 118 917€ / FST Agglo 30 000€ / Amendes polices 11 500€ à demander au Département.

Voirie Longevialle : Dans le cadre du programme annuel de réfection de voiries communales, est retenue la voie communale Longevialle-La Borderie. 3 entreprises ont été consultées : Freyssinet, Pignot, Lagarde et Laronze. La dépense est prévue au BP 2025 – Art 369- Montant 15750€. 2 entreprises ont répondu : Pignot TP et Lagarde et Laronze. Attribution du marché à l'entreprise Pignot pour un montant de 13 125€ HT soit 15 750€ TTC. Demande d'aide au Département dans le cadre de la dotation voirie contractualisée.

Voirie la Besse : La voie communale de La Besse est dégradée pour partie. 3 entreprises ont été consultées : Freyssinet, Pignot, Lagarde et Laronze. La dépense est prévue au BP 2025 – Art 370- Montant 19 170€. 2 entreprises ont répondu Pignot TP et Lagarde et Laronze. Attribution du marché à l'entreprise Pignot pour 15 975€ HT soit 19 170€ TTC. Demande d'aide au Département dans le cadre de la dotation voirie contractualisée.

Voirie le Perrier : La voie communale Le Perrier est dégradée pour partie. 3 entreprises ont été consultées : Freyssinet, Pignot, Lagarde et Laronze. La dépense est prévue au BP 2025 – Art 371- Montant 14 526€. 2 entreprises ont répondu Pignot TP et Lagarde et Laronze. Attribution du marché à l'entreprise Pignot pour 12 105€ HT soit 14 526€ TTC. Demande d'aide au Département dans le cadre de la dotation voirie contractualisée.

Autres voiries 2025 : La voie communale de Barde est dégradée pour partie, au carrefour. L'entreprise Pignot a été consultée et devant le faible montant de 5 000€ HT soit 6 000€ TTC, il

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2025 (suite)

est proposé de lui attribuer ce marché. La dépense est prévue au BP 2025 – Art 372- Demande d'aide au Département dans le cadre de la dotation voirie contractualisée.

Autres voiries 2025 : La voie communale nommée Rue de l'usine à La Rivière est dégradée pour partie, au carrefour avec la RD 39. Les entreprises du parc industriel ont demandé cette réfection partielle à la commune, au niveau du carrefour. L'entreprise Pignot TP a été consultée et devant le faible montant de 1 910€ HT soit 2 292€ TTC, il est proposé de lui attribuer ce marché. La dépense est prévue au BP 2025 – Art 372- Montant 20 000€.

Voirie le Bouscatel : La voie communale Le Bouscatel est dégradée pour partie. 3 entreprises ont été consultées : Freyssinet, Pignot, Lagarde et Laronze. La dépense est prévue au BP 2025 – Art 373- Montant 8 130€. 2 entreprises ont répondu Pignot TP et Lagarde et Laronze. Attribution du marché à l'entreprise Pignot pour 6 775€ HT soit 8 130€ TTC. Demande d'aide au Département dans le cadre de la dotation voirie contractualisée.

Etudes voiries : L'Agence Départementale Corrèze Ingénierie en tant que maître d'œuvre a assisté la commune pour les estimations de travaux de voiries. La convention de mission de maîtrise d'œuvre concernant diverses voiries (La Rue, Barde, Vigerie) s'élève à 3 422€ HT soit 4 106, 40€ TTC. La dépense est prévue au BP 2025- Art 374 – Montant 4 106.40€. Validation de la convention avec l'agence Départementale Corrèze ingénierie pour l'assistance apportée à la collectivité et règlement de la somme de 1 539,90€ HT soit 1 847,88€ TTC pour les estimations réalisées.

Etudes voiries le Suquat : Est rappelé le projet de réfection de la voie communale nommée « Le Suquat» comportant la réalisation de trottoirs. Le

service Assainissement collectif de l'Agglo de Brive a fait connaître le besoin d'études et éventuellement de travaux sur cette voie d'où le report du projet sur l'année 2026. Une estimation a été demandée au bureau d'études EP ingénierie qui facture cette maîtrise d'œuvre 1 800€ HT soit 2 160€ TTC à la collectivité. La dépense sera prélevée à l'art 374 – Etudes voiries 2025- Montant 4106.40 euros. Validation de la convention avec le bureau d'études EPIngénierie et règlement de la somme de 1800€ HT soit 2 160€ TTC.

Four cantine scolaire : Le four à la cantine scolaire a besoin d'être remplacé. Un devis a été demandé à la société Equip'froid qui propose un four mixte FAGOR (5 modes de cuisson, générateur de vapeur, programmable, autonettoyant) sur support inox et avec bouclier thermique, garanti 1 an. Ce four d'occasion est proposé au prix de 4 735€ HT soit 5 682€ TTC. Son prix neuf est de 9 320€ HT soit 11 184€ TTC. Cette dépense est prévue au BP 2025- Art n° 379- Montant 5 682€.

Modification de l'annexe 2 à la convention de mise en place de services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme afin d'intégrer la tarification des modificatifs - application du droit du sol (DDS) : Il est proposé de modifier le champ d'application de la convention, en l'élargissant aux dossiers modificatifs (DM). Ces demandes, introduites dans le code de l'urbanisme en janvier 2025, peuvent concerner des déclarations préalables (DP), des permis de construire (PC), des permis d'aménager (PA) ou des permis de démolir (PD). Les dossiers de DM seront facturés la moitié du coût du dossier initial. Il est proposé de modifier l'annexe 2 à la convention de mise en place de services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme entre la communauté d'agglomération et ses communes membres :

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2025 (suite)

ajout des dossiers DM au tableau, avec un coût de 50% du dossier initial.

Achat terrain rue Principale : Mme La Présidente rappelle l'acquisition en cours de la parcelle de Mr Philippe PEYRAMAURE attenant à l'école de La Rivière de Mansac. La dépense est prévue au BP 2025 – Art n°375- Montant 60 000€. Les parcelles concernées situées rue principale sont les suivantes :

- | | |
|------------------------|------------------|
| - AB 174 : 24 a, 61 ca | - AB 200 : 85 ca |
| - AB 293 : 37 ca | - AB 294 : 40 ca |
| - AB 304 : 96 ca | |

Total : 27 a, 19 ca (2719 m²)

Le prix principal est de 54 000€ frais d'agence inclus. Les frais de notaires s'élèvent à 5 900€. Compte-tenu que cette offre d'achat n'a été faite à la commune que seulement en février 2025, aucune subvention n'a pu être demandée pour cette réserve foncière destinée à l'école. Mme La Présidente propose de demander une aide à l'Etat dans le cadre de la DETR dans l'éventualité où des sommes resteraient disponibles au second semestre : « Acquisition foncière en vue de réaliser un équipement » 40% Plafond 100 000€. Cet espace poursuivra un intérêt général : accès sécurisé à l'école et espaces publics avec désengorgement du parking côté rue de l'école, végétalisation et autres équipements utiles aux enfants de type city stade par exemple.

Etude cour oasis : Est rappelé le travail de réflexion mené par le CAUE et CPIE avec les enfants de l'école pour étudier un réaménagement de la cour de récréation afin de lutter contre la chaleur : végétalisation, plus grande perméabilisation des sols, meilleur équilibre des espaces (jeux, repos) ... La dépense est prévue au BP 2025- Art n° 382 – Montant 5 000€. Il est proposé de confier cette mission au bureau d'études Dejante qui a déjà réalisé ce

type d'ouvrage et d'étudier les aides susceptibles d'être obtenues. La mission de maîtrise d'œuvre globale est évaluée à 29 525€ HT soit 35 430€ TTC.

Etude parcours santé : Mme La Présidente rappelle le projet de parcours santé à créer dans la zone dite de la garenne, à côté des infrastructures sportives. Il est proposé de faire réaliser une étude plus approfondie accompagnée de l'estimation d'un tel équipement sportif et de santé. Ce projet a été soumis et retenu par le Département dans le cadre de la contractualisation : aide de 30%. Pour les études, la dépense est prévue au BP 2025- Art 383 – Montant 3 000€. Il est proposé de confier cette mission au bureau d'études EPIngénierie qui a déjà réalisé ce type d'ouvrage pour un montant de 2 500€ HT soit 3 000€ TTC. Pour ce parcours santé, une aide sera demandée aussi à l'Europe.

Conseil Municipal du 16 octobre 2025

Présents : Mmes DAVID, PORTE, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE, MOUNEYRAC

Absent(e)s excusé(e)s : Mme GOUDOURE (pouvoir donné à Mme DAVID), M. LAJOUS (pouvoir donné à M. MOUNEYRAC)

Absent : M. BOST

Départ de M. MOUNEYRAC à 20h45 après le vote du Droit de Préemption Urbain

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 01.07.2025

Les délibérations suivantes ont été prises à la majorité des membres présents.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 16 octobre 2025 (suite)

Approbation du PLU : Le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté soumis à enquête publique a fait l'objet de modifications mineures pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur. La collectivité a rédigé un mémoire en réponse aux avis des services et a tenu compte des conclusions du commissaire enquêteur. Le PLU a été approuvé (**2 votes contre**). Les dossiers de PLU sont tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Sous-Préfecture et en Direction Départementale des Territoires. La présente délibération sera affichée en mairie durant un mois et publiée dans un journal diffusé dans le département. Elle sera exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Sous- Préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à y apporter, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité.

Droit de préemption urbain (D.P.U.) sur un territoire couvert par le PLU : Il permet à la commune de mener une politique foncière active en vue de la réalisation d'actions ou opérations d'aménagement (notamment en matière de politique locale de l'habitat, d'accueil d'activités économiques, d'aménagements publics...). Dans un souci d'intérêt général, le droit de préemption urbain simple est instauré sur l'ensemble des zones U et AU du territoire communal telles que délimitées par le PLU approuvé le 16 Octobre 2025.

Achat terrain rue Principale : Acquisition en cours de la parcelle de M. Philippe PEYRAMAURE attenant à l'école de La Rivière de Mansac. Est rappelée la demande d'aide effectuée auprès de l'Etat (DETR) dans l'éventualité où des sommes resteraient disponibles au second semestre :

« acquisition foncière en vue de réaliser un équipement » 40% plafond 100 000€. Dans le cadre de cette procédure, l'Etat demande à la commune de modifier le montant des frais de notaires qui seront en réalité de 1 498.06€ et non de 5 900€ tels qu'estimés par l'agence immobilière. Le plan de financement serait Etat DETR 40% soit 22 199.22€, Commune 33 298.84€.

Aménagement d'espaces publics rue Principale tranche 2 : En décembre 2018, il a été décidé de l'aménagement de la rue Principale sur la RD 39 à La Rivière de Mansac. Il est rappelé que la totalité de la rue a été soumise à étude et que pour des questions budgétaires, il a été décidé de réaliser ces travaux sur plusieurs années. Les travaux allant de la voie ferrée, en passant par la place du 8 mai et allant jusqu'à La Poste ont été lancés fin 2022 et ont été achevés en 2023. Il convient de poursuivre l'aménagement sur cette route départementale RD39 en traverse, de la Poste au feu tricolore. Le bureau d'études Dejante accompagne la collectivité sur ce projet dont les objectifs sont : la sécurité par la réduction de la vitesse, un accès facilité et sécurisé pour la dépose des écoliers, la matérialisation de places de stationnement devant l'entrée de l'école élémentaire, l'embellissement du centre bourg et l'attractivité de nos commerces et du village, l'accessibilité et la sécurité pour les PMR, la perméabilisation des trottoirs, la végétalisation devant l'école. L'Agglo de Brive remettra en état ses réseaux eau et assainissement collectif en séparatif (début des travaux le 20.10.25), le Conseil Départemental réalisera les enrobés sur cette RD 39. Ce projet a été décalé de 2 ans à cause du programme d'investissement de l'Agglo de Brive qui a constraint au report du lancement des travaux. Une réunion de présentation est prévue avec les commerçants concernés par les travaux et une information sera diffusée auprès des riverains de

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 16 octobre 2025 (suite)

cette tranche 2. Le montant actualisé de cette opération serait de 250 000€ HT soit 300 000€ TTC. Le plan de financement serait le suivant : CD 25000€, DETR 60 000€, FST Agglo 29 420,€ Agence de l'eau 70 000€, commune 65 580€. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera déposé sur la plateforme achat-public. La date limite de dépôt des offres est fixé au 18 novembre 2025.

Aménagement bourg la Rivière tranche 2 : L'Agglo de Brive profite de ces travaux d'aménagement sur La rue Principale pour effectuer la réfection de son réseau assainissement collectif qui est mis en séparatif, son réseau eau potable. Ceux-ci ont débuté par une intervention au niveau de la cour de l'école. Ces travaux ont généré des dépenses imprévues, car la structure de la cour n'a pas supporté l'activité des engins, s'est affaissée et les tranchées ont dû être dimensionnées plus largement. Il était indispensable qu'un enrobé soit appliqué sur la zone endommagée pour le confort et la sécurité des enfants. Ces travaux ont été imprévus et urgents. La somme due à l'entreprise Miane et Vinatier est de 16 375€ HT soit 19 650€ TTC.

Convention participation financière FDEE : Dans le cadre de l'aménagement de l'espace public rue Principale tranche 2 sont prévus des travaux sur l'éclairage public en lien avec la FDEE 19. Le financement serait : FDEE 20 390.50€, commune 10 979.50€.

Avenant voirie Le Bouscatel : Lors des travaux de la réfection partielle de la voie nommée « Le Bouscatel », un avenant a été demandé à l'entreprise Pignot pour finaliser le tronçon entre la partie travaux communaux et ceux réalisés au

même moment par le Département sur la RDD 133. Montant 2500€ HT soit 3 000€ TTC.

Peinture chapelle : Le crépi des murs extérieurs de la chapelle présente des fissures et aurait besoin d'un rafraîchissement. Un devis a été demandé à M. Combalbert, auto-entrepreneur. Il s'élève à 3 480€.

Ecole de Brive : La commune de Brive a fait connaître le montant de la participation aux frais de scolarisation des enfants domiciliés sur la commune de Mansac et scolarisés à Brive. La contribution s'établit à 2 732.99€.

Convention avec le CIAST : Renouvellement de la convention avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais Haut Périgord Noir pour l'accueil des enfants de Pazayac à l'ALSH de Mansac. Participation du CIAST de 22€ par jour enfant.

Modification des statuts de la FDEE 19 : Modification du périmètre de certains de ses secteurs, mise en place de nouvelles compétences en matière d'éclairage public (maintenance et l'exploitation des installations, maîtrise d'ouvrage des mises en valeur des bâtiments pour les communes qui le souhaiteraient et/ou éclairage sportif), participation à l'élaboration d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) et possibilité de se définir comme Autorité Publique Locale Compétente (APLC).

Modification des statut du SIAV et règlement intérieur : Les modifications portent sur les compétences, le nombre de délégués, les modalités de vote, la clé de répartition financière.

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 13 juin 2025 : Relatif au transfert de la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » et la

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 16 octobre 2025 (suite)

restitution/transfert des sentiers de randonnées à date d'effet au 1^{er} janvier 2026.

Demande d'aide sociale : Les services sociaux ont transmis à la commune une demande d'aide de 90€ pour aider une personne en difficulté financière. Ce montant sera prélevé à l'article « Autres » n° 65 888 (action sociale).

Informations diverses :

Doctripper : Mise en ligne sur Doctripper de l'offre de la commune de Mansac concernant la mise à disposition de 2 cabinets médicaux destinés à des médecins généralistes et d'un appartement rue de l'Ecole. L'Agence Régionale de Santé a la volonté de faire classer la commune en ZIP (zone d'intervention prioritaire) avec des aides à l'installation.

Village étoilé : Obtention du label et attribution de 3 étoiles pour les efforts fournis en matière d'éclairage public.

Cabanisation : Des caravanes se sont installées et des bâtiments ont été construits sans autorisation de droit du sol sur un terrain agricole aux Charbonnières. La Préfecture de la Corrèze a souhaité accompagner les communes dans la lutte contre la cabanisation. Suite à un constat sur place le 24 avril 2025 en présence de M. Le sous-préfet, les services de la DDT, la gendarmerie, Mme Le Maire a transmis un dossier de plainte auprès du Procureur de la République en date du 9 juillet 2025.

Tribunal administratif : 3 décisions ont été rendues début septembre concernant les plaintes de Mme Di Domizio. Le TA a décidé qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur les 2 premières requêtes et a rejeté la troisième.

Eclairage public : Contact a été pris avec la FDEE pour conserver de l'éclairage public à Barde pour

des raisons de sécurité et du fait du développement de l'habitat.

Conseil Municipal du 4 décembre 2025

Présents : Mmes DAVID, PORTE, COUSTILLAS, GOUDOURE, PESTOURIE, SEREZAT ; Mrs BARRAS, CHEVALIER, LAJOUS, BOST

Absents(es) excusés(es) : Mme DALODIERE (pouvoir donné à Mme DAVID), M. LIMOUZIN (pouvoir donné à M. CHEVALIER), M. LABROUSSE (pouvoir donné à Mme PORTE), M. MOUNEYRAC (pouvoir donné à M. LAJOUS)

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16.10.2025

Les délibérations suivantes ont été prises à la majorité des membres présents

Aménagement bourg la Rivière tranche 2 : Par une délibération en date du 13 décembre 2018, l'aménagement de la rue Principale sur la RD 39 à La Rivière de Mansac a été décidé. La totalité de la rue a été soumise à étude et pour des questions budgétaires, il a été décidé de réaliser ces travaux sur plusieurs années. Les travaux allant de la voie ferrée, en passant par la place du 8 mai et allant jusqu'à La Poste ont été lancés fin 2022 et ont été achevés en 2023. Il convient de poursuivre l'aménagement sur cette route départementale RD39 en traverse.

La tranche 2 va de la Poste au feu tricolore. Le bureau d'études Dejante accompagne la collectivité sur ce projet. Les objectifs sont la sécurité par la réduction de la vitesse, un accès facilité et sécurisé pour la dépose des écoliers, la matérialisation de places de stationnement devant l'entrée de l'école élémentaire,

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 4 décembre 2025 (suite)

l'embellissement du centre bourg et l'attractivité de nos commerces et du village, l'accessibilité et la sécurité pour les PMR, la perméabilisation des trottoirs, la végétalisation devant l'école.

Ces travaux se font en coordination avec d'autres collectivités : l'Agglo de Brive qui remettra en état ses réseaux Eau et Assainissement collectif, le Conseil Départemental qui réalise les enrobés de la bande de roulement sur cette RD 39. Une demande est faite auprès de la FDEE pour le remplacement des luminaires. Ce projet a été décalé de 2 ans à cause du programme d'investissement de l'Agglo de Brive qui a constraint au report. Les travaux de l'Agglo ont débuté le 20.10.2025. Ceux de la commune sont prévus en février 2026. Une réunion de présentation a été organisée mi-novembre avec les commerçants et habitants concernés par les travaux. L'opération est prévue au BP 2025 n° 387 - Montant 246 354.66€. Actualisation à 250 000€HT soit 300 000€ TTC. La consultation des entreprises a été réalisée et la date limite de dépôt des offres était fixée au 18 novembre 2025. Les critères de choix sont 50% la valeur technique et 50% le prix. 2 entreprises ont déposé une offre : PIGNOT TP et EUROVIA. L'entreprise EUROVIA, mieux-disante, est retenue pour un montant de 236 166€ HT soit 283 399.20€ TTC. La dépense réelle de cette opération sera inscrite au BP 2026.

Les financeurs	Montant
Conseil Départemental soit 25% du plafond de 100 000€	25 000.00 €
Etat - DETR - 40% Plafond éligible 150 000€	60 000.00 €
FST Agglo du Bassin de Brive 20€ par habitant	29 420.00 €
Agence de l'eau	70 000.00 €
Commune 21.91%	51 746.00 €
TOTAL	236 166.00 €

FDEE projet 3R -EP : Le programme de rénovation de l'éclairage public « Eclairons demain » a permis le remplacement des lampes par des LED. L'objectif est énergétique et écologique. La commune attend une économie financière annuelle de près de 78 % selon les estimations FDEE. Le syndicat d'électrification propose de compléter ce programme par un nouveau projet nommé 3R-EP. Acceptation du devis de la FDEE pour ce programme de rénovation d'un montant de 36 900€ dont 10 059.49€ à la charge de la commune.

Ligne de trésorerie : Pour faire face au règlement des travaux du pont de La Rue et dans l'attente du versement des subventions obtenues, il y a lieu de faire appel à une ligne de trésorerie de 150 000€ pour une dure de 1 an. 3 établissements bancaires ont été consultés. L'offre de La Caisse d'Epargne est retenue pour une ligne de trésorerie de 150 000€.

Durée 1 an, Taux fixe 2.5%, Commission d'engagement 0.10%.

Emprunt : Pour faire face au règlement des travaux du pont de La Rue et dans l'attente du versement des subventions obtenues, il y a lieu de faire appel à un emprunt d'un montant de 90 000€. Durée 12 ans, Périodicité trimestrielle, Amortissement constant.

3 établissements bancaires ont été consultés. L'offre du Crédit Agricole est retenue.

Taux : 3.29%, Frais : 135€. Déblocage des fonds selon besoin début 2026 possible.

Tarifs municipaux 2026 : Mme La Présidente propose de ne pas augmenter les tarifs communaux pour l'année 2026. Il s'agit dans un contexte national anxiogène de ne pas créer de dépenses supplémentaires pour les familles en ce qui concerne le périscolaire notamment.

Gestion des eaux pluviales : Le transfert de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive est rendu

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 4 décembre 2025 (suite)

obligatoire par l'article 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La CABB peut déléguer, par convention, tout ou partie des compétences à l'une de ses communes membres : « La gestion des eaux pluviales urbaines correspondant à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines constitue un service public administratif relevant des communes, dénommé service public de gestion des eaux pluviales urbaines ». La CLECT du 13 juin 2025 a validé le transfert financier de cette compétence. Afin de neutraliser son impact sur l'Attribution de Compensation (AC) de la commune, l'Agglo a proposé de confier la gestion de la compétence à la commune dans le cadre d'une convention. Ce document prévoit que la commune facture cette prestation à hauteur de 80% du montant de l'AC en mai avec un solde en décembre. Approbation du projet de convention avec l'Agglo de Brive pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.

Convention territoriale globale 2026-2030 : Pour accompagner ses habitants et répondre aux besoins du quotidien, la CABB et ses communes membres sont particulièrement investies dans le champ des politiques familiales, sociales et d'accès aux services. La CAF, quant à elle, entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné. Dans ce cadre, la Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif de porter un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. La CTG 2026-2030 s'appuie donc sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour accompagner l'adaptation et le développement

des services de la Petite Enfance, l'Enfance Jeunesse, le Soutien à la Fonction Parentale et l'Animation de la Vie Sociale. Elle définit également les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté au territoire pour : consolider l'offre des services petite enfance et enfance jeunesse, garantir une offre d'accueil de qualité aux familles, soutenir la fonction parentale et les relations parents enfants, favoriser l'animation du territoire et l'interconnaissance, Accompagner l'aide à la décision et la coopération

Autorisation de signer la CTG avec la Caf de la Corrèze, la CABB et les communes qui la composent. Les gestionnaires de structures et d'équipements signataires pourront bénéficier des financements intitulés « Bonus Territoire CTG », en complément des autres aides au fonctionnement. Validation des orientations stratégiques de la CTG.

Assurance du personnel : Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. La proposition de conclure un contrat avec la CNP pour la couverture des risques statutaires du personnel à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 1 an.

Mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – risque santé – procédure de convention de participation proposée par le CDG 19 : Adhésion à la convention de participation risque santé qui permettra aux agents de souscrire une couverture en santé et de bénéficier d'une participation de l'employeur (15€), étant précisé que l'adhésion des agents est facultative. Le versement mensuel de la participation financière fixée à compter du 1^{er} janvier 2026 précise que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la présente délibération seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

COMPTEES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 4 décembre 2025 (suite)

Autorisation d'engagement de dépenses 2026 : « ... en vertu des dispositions de l'article L612-1 du CGCT, les dépenses d'investissements hors reports et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, peuvent être engagées, liquidées et mandatées, jusqu'à l'approbation du budget primitif, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent ». Autorisation au Maire à mandater à compter du 1^{er} janvier 2026, toutes les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement, par chapitre, du budget de l'exercice précédent, de procéder aux modifications budgétaires susvisées.

Défense de la commune - Désignation d'un avocat : Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de défendre ses intérêts, Considérant les deux requêtes déposées par Mme Di Domizio devant la cour d'Appel de Bordeaux, le conseil municipal autorise Le Maire, à prendre un arrêté pour défendre les intérêts de la commune et désigner Maître DIAS en qualité d'avocat pour représenter la commune dans ces deux affaires.

Subvention exceptionnelle « Chemins de Mansac » : Suite au nouveau schéma « Sentiers de randonnée » de l'Agglo de Brive, les sentiers « La Bouquaria » et « Les Trépadours » auparavant reconnus d'intérêt communautaires redeviennent de la compétence communale. Ces chemins doivent donc désormais être entretenus par la commune et intégrés au programme de fauchage communal annuel. L'association « Les chemins de Mansac » qui participe à l'entretien des chemins de randonnées sollicite la commune pour une aide exceptionnelle compte-tenu de leurs dépenses dédiées à ce nettoyage. Une subvention exceptionnelle de 205€ est attribuée à l'association « Les chemins de Mansac » pour

leur contribution à l'entretien des chemins de randonnées communaux.

Divers : Présentation du rapport agglo 2024 eau, AC, ANC



COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants du 13 octobre 2025

Les élèves du CE2 ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants.

Ont été élus :

- | | | |
|--------------------------|------------------------|---------------------|
| - Maxence AUBERT MARLIOT | - Lucas AUBERT MARLIOT | - Mélodie CHEVALIER |
| - Alban COSTE | - Corentin LAURIER | - Manon LE BONHOMME |

Ils rejoignent :

- | | | |
|-----------------------------|---------------------|--------------------|
| - Louis BOUILLAGUET | - Cyrielle CAMBONIE | - Anna CHEVALIER |
| - Dania DOS SANTOS CAVARLHO | - Gabin LAURIER | - Elea LE BONHOMME |
| - Mila MAGNERON | - Kawtar MESKI | - Louis MERIGOT |



Conseil Municipal des Enfants du 25 novembre 2025

Durant cette séance, le **rôle du CME et de ses élus** a été abordé.

Une **rétrospective de l'année passée** a été réalisée :

- Rencontre avec M. DELMOND du SIRTOM
- Fabrication de poubelles à papier pour mettre dans les classes
- Plantations de jasmin le long de la clôture côté maternelle
- Rencontre avec Michel Daumas-Bros, bénévole aux Restos du Cœur. Une collecte a de nouveau été organisée et a remporté un gros succès.

Les élus du CME ont proposé des **idées** :

- Cordes à sauter pour la récréation
- Tables sous le préau pour les enfants qui aiment bien dessiner

L'installation des cordes et des tables a été réalisée.

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Senny-Palany Axel
Auto-entrepreneur

N° tél :
06 03 91 33 98

Adresse :
52 impasse du Chalirou
19 520 MANSAC

CAFÉ-TABAC L'ESPÉRANCE
17 RUE PRINCIPALE
19520 MANSAC

FDJ **PMU**

05.55.22.48.66

Relais colis

Loto, jeux à gratter, Amigo, PMU, relais colis, timbres amendes et timbres-poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, vapotage, cartes grises, paiement de proximité, retrait d'argent toute banque

Du mardi au samedi : 7H00/20H00
Le dimanche : 8H00/19H00

AMIGO

FRUITS ET LEGUMES
Frédéric COUSTILLAS
Impasse du Javanel / La Rivière
19520 MANSAC

06.82.29.89.86

BOIS & JARDINS

24120 Chavagnac
bourzatetfils@gmail.com
06 71 23 26 69

BOURZAT & FILS
SIRET : 984 317 040 00017

CHEZ SAM
Traiteur plat à emporter asiatique
Ouvert 6/7

• 09 52 29 28 53
• 07 82 21 61 98
• 07 83 47 21 89

📍: 42 Rue principale 19520 MANSAC

Caracterre
Le Jardin sur-mesure

Bruno CAROLA
Artisan Paysagiste - Mansac

📞 06 08 51 42 42
contact@lesjardinsdecaracterre.fr

MG Ardilliez
Chauffage | Climatisation | Sanitaire

📞 • 06.70.79.74.72
📠 • 05.55.23.47.06
👤 • 19310 Saint Robert
✉ • mgardilliez@gmail.com

Rosalie et Antonin
La douceur cousue-main

Lorette CALOCH
La Chaise
19 520 MANSAC
rosalie.antonin@yahoo.com
06 08 97 74 90
fb@

Créations couture
pour les petits et la maison

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

 Un jardin , grand ou petit, c'est la porte du paradis

Maçonnerie générale
DALLES - TERRASSE
CARRELAGE - MURS

NEUF & RÉNOVATION

Espaces verts
AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS
CRÉATIONS DE JARDINS



JRC Multi-Services à Mansac
Jorge CERQUEIRA - 06 28 23 65 02 
jorge.11cereira@gmail.com

Justesse, Rigueur et Créativité à votre service



SOPHROLOGIE - EFT - AROMATHERAPIE

Sur rendez-vous
06.84.79.99.58

PLACE DU 19 MARS 1962 - LA RIVIÈRE-DE-MANSAC

31 RUE DE LA FONTAINE BLEUE - BRIVE-LA-GAILLARDE

POMPES FUNÈBRES SOULIER

Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis av. Emile Zola

Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson
19100 BRIVE

Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14
Fax 05 55 24 53 44
www.pfsoulier.fr



Olivier Demanet
Artisan Électricien

 0 764 500 780

 19.do.electricite@gmail.com

 2125 route de La Besse,
19520, Mansac


électricité
Électricité générale
Dépannage - Domotique

Panier Sympa



Supérette
La Rivière de
Mansac
36 rue Principale
19520 Mansac

05 55 22 52 74

Olivier MAGNERON
et Aurélie NOËL

Siren 792 810 053 R.C.S DRIVE

PIZZERIA

J'ai Faim !!
Paiement de proximité

LE PAZAYAC
1039 route de Brive
24120 Pazayac
05 53 50 30 76



Timbres fiscaux et amendes
Glaces Boissons fraîches à emporter Vapotage

Du lundi au vendredi : 6H30-20H00
Le samedi : 8H00-20H00

 OUVERT



ROIG RÉNOVATION
6 rue de l'école 19520 Mansac
Tel : 0636567267 / ezeroig19@gmail.com

Démoussage Traitement de toiture, façade, terrasse ect...

Couverture suivie de toiture | Siret : 79266814700012
Peinture int ext Pose placard | Devis et déplacement gratuit

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.


AG Clim.Pac
Performance, économie,
sérénité
Climatisation et pompe à chaleur

**Installation, Entretien,
Dépannage**

06/28/59/98/92

agclimpac@yahoo.com

SIRET 93170275700010

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE
Neuf et Renovation - Chauffage Electrique -
Climatisation - Alarme - Ventilation

TEL : 05.55.85.11.65
PORT : 06.38.42.90.41
23 IMPASSE DU VIEUX FOUR
19520 LA RIVIERE DE MANSAC



TAXI VARETZ-MANSAC

Transport de malades assis (TAP)
Hospitalisation (entrée-sortie-transfert)
Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)
Consultations - Cures - Rééducations (kiné, orthophoniste...)

Minibus disponibles pour groupes, mariages et transferts à la gare
>> Taxi aéroport Brive - Vallée de la Dordogne

06 85 80 18 77
www.varez-taxi.fr - massiasmi@wanadoo.fr




PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS


PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive - 19600 ST PANTALEON DE LARCHE - Tél. 05 55 17 08 32
contact@pignot-tp.fr

Chariots de supermarchés
(neufs et reconditionnés)

 **BERNIER**
SERVICE

Portillons et guidage
Stockage
Paniers de supérettes

Pièces détachées et
maintenance des chariots

Accessoires, produits
et stations d'hygiène

Parc industriel de La Rivière
21 rue de l'usine 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.86.17.10
contact@bernier-service.com
www.bernier-service.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / DEPANNAGE
06 64 25 86 65
2 ROUTE DE LARCHE - LA RIVIERE DE MANSAC



RICOH Corporate Partner
BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE
Système d'impression & Gestion documentaire
Sauvegarde & Archivage
Multimédia & Interactivité
Consommable & Fourniture
Mobilier & Aménagement
www.aelbureautique.com
05 55 87 22 00
@contact@aelbureautique.com
AEL BUREAUTIQUE, 27 rue Ernest Comte, Zi de la Marquise, 19100 Brive-la-Gaillarde



Service à domicile
HEBRARD Céline
Ménage, courses, coiffure
6. Impasse du Pégerin
19520 La Rivière De Mansac

Tél Domicile : 05 55 85 13 87
Tél Portable : 06 77 86 15 07

N° SIRET : 45312284800014



SARL **ACPP**
*Artisans Carreleurs, Peintres, Plaquistes
Ravalement de façades*
9 rue Camille Desmoulins - 19100 BRIVE
06 37 05 13 63
siret 838 200 137 00019



Aux SERVICES de la MAISON
PETITS TRAVAUX DU BATIMENT
ENTRETIEN ESPACES VERTS
05 55 85 89 02
06 88 50 58 38



ELECTROZINC
Parc industriel de la Rivière - 19520 MANSAC
Tél. 05 55 85 16 28
electrozinc@orange.fr



Olivier CANAL
eco.decap19@gmail.com ☎
06 22 60 57 79 ☎
www.ecodecap19.fr ☎
AÉROGOMMAGE SUR TOUS SUPPORTS
bois, métaux, pierre...

**COUVREUR, ZINGUERIE,
RAMONAGE**
Démoussage, isolation de combles
Lavaud Jean-Pierre
Le Sarradis 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.22.97.04
Port : 06.18.57.18.91

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Deschamps Christophe
669 route de Lissac, la Cabane 19600 Larche
06 45 71 98 99 - contact@dcwebsolutions.fr
www.dcwebsolutions.fr
DÉVELOPPEMENT • REFONTE • CONSEIL
SITES VITRINE & E-COMMERCE

Actif Coiffure
Femme - Homme - Enfant
Fatima
05 55 85 04 18 
19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac

Marie-Claude Rousselie Lagorsse
52 AVENUE VICTOR HUGO
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Tél. : 05 53 50 61 55
terrasson@leslunetiers.fr

Georges VEYSSIERE SARL
« Les Escures » 24120 TERRASSON
Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com

DECOMARBRE
8, rue Ampère - ZI du Ponteix 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 06 16 26 mail : decomarbre@latelierdumarbre.com

SCHOUUMACKER
6 av. Gustave Eiffel 33600 PESSAC
Tél.: 05 56 36 50 00 mail : schouumacker@latelierdumarbre.com

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
Mathieu MANCZAK
Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
Fixe : 05.55.85.24.45
Port. : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com

Frédéric CHEIZE
FCMS
Maintenance - Services
06.14.84.73.45

Maintenance industrielle:électromécanique / pneumatique / hydraulique -

Le Bourg 19520 MANSAC - frederick.cheize@free.fr

n° siren: 502 913 75900010

Bambou Depuis 1840
Couverture & Zinguerie
www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
TEL : 05.53.50.04.16

Nathalie LAGNOUX
**ENTRETIEN & FLEURISSEMENT
DES SEPLUTURES**
19600 Saint Pantaléon de Larche
Intervention sur la Corrèze
Devis gratuit
audela-corrèze19-@orange.fr www.audela-corrèze.fr 06 79 47 05 38

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

SC PEINTURE
2A Route de Cublac
19520 Mansac
06 01 25 06 21
sylviecrespeau@sfr.fr SIRET : 451 156 707 RM 24

SAS Casadei et fils

fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage

@casadeietfils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36

casadeietfils@orange.fr



SAS Casadei et fils

fleuriste horticulteur
casadeietfils@orange.fr

1408 Route de Périgueux 24120 Pazayac
CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS

DESPLANCHES
Tél. : 05.53.50.42.73 Mail : direction@desplanches24.fr

L & lagarde
& laronze

- Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- Travaux publics et routiers
- VRD Assainissement
- Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com

SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE
Rémi RAMISSE
Maury - Les Marnas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

Chauffage gaz, fioul, Pompe à chaleur, Climatisation, Solaire, Thermodynamique, Entretiens, Dépannages, Maintenance, Plomberie, Tuyaute, Sanitaire, Salle de bain clés en main
brignac.chauffage.maintenance@gmail.com
www.brignac-chaudage-maintenance.fr
SIRET 805 318 714 00013



Sarl MOB.D
05.53.50.12.15
www.galerie64.fr



64 avenue Victor Hugo - 24120 TERRASSON - SIRET 315 311 670 00063

Depuis 2003

Beauty'Coif 16 grande rue Alexis Jaubert 19600 Larche
Coiffeur visagiste conseils 0555229771

Nathalie FAURE
06.44.00.28.69
Libération des Blocages Transgénérationnels
Réharmonisation Emotionnelle
Sortir des Schémas Répétitifs
Séances de Relaxation
Adultes - Adolescents - Enfants

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



TEMSOURY
MAGID
Multiservices entretien
Maison • Jardin • Piscine • Parc

06 17 42 01 73



TERRA.AEDES SAS
Box de stockage Garde-meubles
Particuliers et Professionnels
06.85.73.08.34
contact@terraaedes.fr
www.terraaedes.fr
124 rue Marcel Michelin
ZI le Coudal
TERRASSON LAVILLEDIEU



2D
SIGNALISATION
MARQUAGE ROUTIER • SIGNALÉTIQUE
ACCESIBILITÉ PMR • MOBILIER URBAIN
RÉSINE INDUSTRIELLE
07 87 09 74 43
19520 LA RIVIÈRE DE MANSAC

SARL FERNANDES Philippe
Plaquiste - Jointeur - Isolation
2 route principale 19520 La Rivière de Mansac
06-60-43-14-74
philippefernandesplaquiste@gmail.com



LACHAUX
CARRIÈRES
SABLES et GRAVIERS
Tel. 05 55 85 30 85
Fax. 05 55 85 47 80
carrieres.lachaux@orange.fr
www.carrieres-lachaux.com



Christel de Luca
Sophrologie, Soins Energétiques
Equilibre - Estime de soi - Vitalité
Harmonie - Lâcher-prise
Sérénité - Energie
Conscience - Bien-être
Séances individuelles
Séances de groupe
Stages
Consultations au cabinet ou à domicile
06 62 74 43 91
3, route du Perrier - 19520 La Rivière de Mansac



CM MULTISERVICES
Travaux de bricolage intérieur et extérieur (pose de carrelage, rénovation de joints, petite maçonnerie ...).
cm.multiservices19@gmail.com
17 route de Cublac
19520 Mansac

Guillaume GÉNOIS
et son équipe
TRAITEUR - RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES
Célébrer avec Goût...
Siège social - Laboratoire traiteur - Salle de réception à la location
ZA de Lescurade - 51 chemin du Cheyrou
19600 Saint-Cernin-de-Larche
05.55.24.69.03 . 06.82.33.15.85
genoisartisantraiteur@orange.fr
<https://www.genois-artisantraiteur.fr/>

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Les bougies de Gaëlle
2 route principale
19520 La Rivière de Mansac
Atelier vente directe
Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
Après-midi, soir et samedi sur rdv
Télé : 06-60-43-02-57
Mail: gaellefernandes1982@gmail.com

HB
SALÉ SUCRÉ
19600 ST PANTALÉON DE LARCHE
05 55 92 01 53


Olga PESTOURIE
Conseiller en immobilier

FR PT
06 20 64 23 93
olga.pestourie@iadfrance.fr
Suivez-moi   
El Olga PESTOURIE, mandataire indépendant en immobilier. Agent commercial de la SAS iad France immatriculé au RSAC de BRIVET sous le numéro 530135805 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iad France SAS.


beynat roche
• Produits Pétroliers
• Granulés Bois Vrac ou Sac
• Assainissement : pompage, curage
ZAE LE GUINASSOU – 24 120 LA FEUILLADE
Tél. 05.55.23.79.16 - www.beynatreche.fr
Mail : contact@beynatreche.fr

FREYSSINET LALIGAND BTP
ASSAINISSEMENT Goudronnage GENIE CIVIL AMENAGEMENTS EXTERIEURS TRAVAUX PUBLICS
CORREZE ZI DE BRIDAL 19130 OBJAT DORDOGNE ZAE LA TUILERIE 24270 PAYZAC 05 55 25 89 87
WWW.FREYSSINET-LALIGAND.COM

PARTENAIRES

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FNACA

Composition du bureau :

Président d'honneur : Jean-Clément FAJARDIE

Président : Robert BOURZAT

Trésorière : Agnès AUGER

Secrétaire : Michel SERRE

Vice-Président : Jacques PENCHENAT

Trésorier adjoint : René MOUNEYRAT

Secrétaire adjointe : Agnès AUGER



L'assemblée générale s'est tenue le 19 novembre 2025 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac, en présence de 25 personnes. Nous remercions Mme le Maire de sa présence.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation de la situation financière
- Election du bureau qui reste inchangé
- Distribution des cartes d'adhérents et bienfaiteurs

Messieurs FAJARDIE et PENCHENAT, qui avaient assisté à l'assemblée générale départementale, nous ont présenté la situation qui devient préoccupante.

Nous avons retenu deux dates pour nous retrouver :

- Le 29 mars 2026 pour le repas annuel
- Le 28 juin 2026 pour le buffet campagnard

A la fin de cette assemblée, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

CPR MANSAC

Composition du bureau :

Président : Bernard VAYSSE

Trésorière : Catherine VAYSSE

Secrétaire : Béatrice BROS

Trésorier adjoint : Philippe DAVID

Secrétaire adjoint : Gérard ROUCHETTE

Bernard VAYSSE et son équipe remercient Mme Isabelle DAVID et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle polyvalente. Ceci nous a permis d'organiser un **repas de chasse annuel**. Nous avons réuni à peu près **130 personnes**. Merci à tous les bénévoles pour leur aide.

La saison de chasse ayant repris avec un joli tableau de chasse pour le moment, nous tenons à remercier tous les propriétaires qui nous laisse à disposition leur terrains et bois pour chasser.

Nous avons participé à la **foire d'automne** en octobre et au **Téléthon** en décembre.

Le repas mique petit salé, organisé avec la société de chasse de Pazayac présidée par Daniel PONTHIER, se déroulera le **samedi 14 février à 12H00**. En ce jour de saint Valentin, une rose sera offerte à toutes les dames présentes lors du repas.



LA GRAINE ET L'IDEE

Président : Jacques POUCHOUX

Trésorier : Michel DAUMAS-BROS

Secrétaire : Pauline MERIGOT

Merci à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'association.

L'association a réalisé deux livres sur la commune en 2016 et 2022.

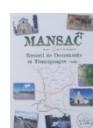
Elle cessera son activité lorsque les livres en stock seront vendus.

Bureau :

Vice-présidente : Claudine MERIGOT

Trésorier-adjoint : Laurent LAGRAVE

Secrétaire-adjointe : Francine MENENDEZ



Le 20 septembre 2025, 154 anciens élèves de l'école de La Rivière nés entre 1950 et 1960 se sont réunis sous l'ombrière. Les photos d'école ont été envoyées gratuitement aux personnes qui le souhaitaient.

L'association peut éventuellement aider dans leurs recherches (photos des écoles), les anciens élèves des écoles communales de Mansac et de La Rivière qui désireraient se rencontrer.

Contact : lagraineetlilee@gmail.com

tél 06 73 26 58 28.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Bureau :

Vice-Président : Thierry VILLENEUVE

Trésorière : Jeanine DELMAS

Secrétaire : Carine SEREZAT

Trésorière adjointe : Aurélie DELMAS

Secrétaire adjoint : Guy GRAVE

Le comité des fêtes a organisé un **méchoui** le 6 juillet et le **repas « Choucroute »** le 15 novembre.
Il a organisé le **marché de Noël** le dimanche 7 décembre.

Le comité des fêtes a aussi participé à la foire d'automne et au Téléthon.



En 2026, le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour la **fête annuelle les 25 et 26 avril** ainsi que pour le traditionnel **casse-croûte le 1^{er} mai**.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC

Composition du bureau :

Présidente d'honneur : Isabelle DAVID
Vice-Président : Stéphane GROLHIER
Secrétaire : Patrice GRANGER
Trésorier : Alain PAULY

Président : Jean-Pierre LABORIE
Vice-Président : Loïc PUYCHAFFRAY
Secrétaire adjoint : Stéphane CHASSAIN
Trésorier adjoint : Roger VIALLE



Activités 2ème semestre 2025 :

- Assemblée générale ordinaire le 20 juillet
- Participation à la foire d'automne le 12 octobre
- Participation au Téléthon le 5 décembre

Activités 1^{er} semestre 2026 :

- Repas annuel le dimanche 8 mars
- Assemblée générale ordinaire le 5 juillet



L'Amicale des chasseurs de Mansac remercie Madame le Maire et son conseil municipal pour la subvention et la mise à disposition des locaux.

Merci aussi aux propriétaires qui nous ont confié leurs droits de chasse ainsi qu'aux bénévoles qui nous permettent de fonctionner.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC, AU FIL DES PAGES

Composition du bureau :

Présidente : Marie-France LABROUSSE

Vice-Présidente : Micheline TRONC

Trésorier : Jonathan FRATH

Trésorière adjointe : Joëlle DALODIERE

Secrétaire : Anne-Marie MOUNEYRAC

Secrétaire adjointe : Martine SOURZAT

Membres actifs : Monique LAUMOND, Michèle REGNIER, Lisette ROUSSEL



Activités second semestre 2025 :

Au mois de septembre, **LA BOITE A LIVRES de MANSAC** a été repeinte en rouge basque par les bénévoles de la bibliothèque ; ainsi elle est assortie à nos brasiers du bourg.

Nous avons participé à la **foire d'automne** le 5 octobre. Beau succès grâce à la météo.

Le samedi 22 novembre à 20h30, nous avons organisé une soirée conte avec Clément BOUSCAREL et Lune son chien de troupeau, conteur engagé et paysan passionné.

« Je vis depuis toujours dans la ferme familiale près du village de Creysse, au bord de la rivière Dordogne, dans le Haut Quercy. Mon grand-père, mon grand-oncle et d'autres anciens m'ont raconté des légendes, des contes et des histoires de ce pays. C'est mon tour de les transmettre en français et en occitan. Mes convictions, mes histoires. J'ai l'immense chance d'être né dans une famille où la parole prend encore beaucoup de place. On écoute l'ancien raconter et dire. Parler de nos racines, de notre terre, des valeurs et du bon sens paysan. Il est primordial de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va..... »

Une centaine de personnes était présente et a fortement apprécié ces contes pendant 2 heures. Nous avons terminé par du vin chaud, des boissons et gâteaux.

Le 6 décembre, une vente de livres a été organisée au profit du Téléthon.



Animations envisagées pour le premier semestre 2026 :

- Conférence sur les grès de Mansac (brasiers) avec Mme Chrétien du conservatoire du Limousin.
- Présentation des chauves souris concernant la vie, l'habitat, etc. dans le bourg de Mansac.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « C'EST LA FORME »

Composition du bureau :

Présidente : Marie-France LABROUSSE

Vice-Présidente : Sandrine LAJOUS

Secrétaire : Pascale LEVET

Secrétaire adjointe : Eliane DELBOS

Trésorière : Laure FAVARD

Trésorière adjointe : Jackie MEYNARD

Depuis 1984, date de sa création, l'association Gym c'est la forme est gérée par une équipe de bénévoles et d'animatrices et propose des cours de gymnastique aux habitants de Mansac et des communes avoisinantes.

Le mardi 7 octobre 2025, l'association a tenu son assemblée générale aux termes de laquelle le nouveau bureau a été élu.

Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 60 €.

Pour la saison 2025/2026, le club compte 38 adhérentes.

Les séances du club de Gym se déroulent les mardis et les jeudis de 19h30 à 21h00 à la salle polyvalente de la Rivière de Mansac, à l'exception des vacances scolaires.

Pour s'inscrire aux cours, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique d'entretien (APE) et randonnées pédestres est nécessaire. Le matériel : ballons, bâtons, élastiques, haltères, est fourni par le club. Les Steps et tapis sont à prévoir par l'adhérent(e).

Apporter une bouteille d'eau. Deux ou trois séances d'initiation sont autorisées en début d'année pour permettre aux hésitant(e)s d'effectuer un choix.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

Composition du bureau :

Présidente : Aurélie NOËL

Trésorière : Virginie CALEIX

Secrétaire : Léa BALDACCHINO

Vice-présidente : Catherine VAYSSE

Trésorière adjointe : Aurélie NOËL

Secrétaire adjoint : Nicolas MERIGOT



L'association a tenu son assemblée générale le 25 novembre 2025.

Nous avons participé le 12 octobre, conjointement avec les autres associations de la commune, avec réussite, à la **foire d'automne**.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une **vente de chocolats** a été organisée avec l'aide des enseignantes. Un **goûter et la venue du Père Noël** ont été organisés pour le plaisir des enfants.

Nous espérons vous retrouver le 1er mars pour notre **carnaval**, le 26 avril pour notre fameuse **chasse aux œufs** qui avait dû être annulée l'an dernier en raison du temps. La **fête de l'école** se tiendra le 12 juin.

Les différentes activités de cette année nous ont permis de récolter environ **3900€** au profit de l'école.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin d'organiser au mieux nos manifestations.



LA BELLE EPOQUE

Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre VANDAELE

Secrétaire : Alain FRAYSSE

Trésorier : Jean-Pierre FOURNIER

Secrétaire adjointe : Claudine SERRE

Le bureau a été entièrement renouvelé cet été. Mais, l'idée de La Belle Epoque est toujours de se réunir dans la bonne humeur, de partager de bons moments autour de jeux de société (belote, triominos, dames, etc.) et de discussions, chaque mardi de 13h30 à 17h30, au 1000-club. Vous pouvez nous rejoindre.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

OLYMPIQUE LARCHE LA-FEUILLADE MANSAC

Composition du bureau :

Président : Paul SEIXAS

Trésorier : Philippe DA SILVA

Secrétaires : Gaëlle MIGINIAC et Augustin QUENTIN

Responsable des jeunes : Alexandre JUGIE

Responsables des animations : Maryse GARAUDE et Gaëlle MIGINIAC



Nous avons connu des hauts et des bas durant cette année 2025.

Tout d'abord, le nombre de licenciés a de nouveau atteint 250 dont plus de 130 à l'école de foot. L'activité a donc été assez intense, avec de très nombreux rdv sportifs mais également extra sportifs avec par exemple le tournoi du 1 er Mai , des lotos ayant réunis plus de 500 personnes...

Nous commencerons donc par remercier tous les bénévoles et acteurs qui ont permis de pérenniser le club encore pour une saison supplémentaire, les sponsors et les municipalités.

Au niveau des résultats, la grosse déception aura été le classement de l'équipe A qui n'a pas réussi à éviter une relégation en deuxième division départementale en Mai. Gros coup dur, mais l'équipe est repartie sur de nouvelles bases et la dynamique actuelle est plus que positive avec une remontée en ligne de mire. Mais il convient de rester prudent et il faudra rester aussi régulier sur les 5 prochains mois.

Le parcours en coupe de France est historique. Le club a réussi l'exploit de se hisser au 6^{ème} tour avec 5 rencontres disputées à domicile avec des assistances record et une mise en avant du club sans précédent. Bravo aux joueurs, au staff et aux dirigeants qui ont œuvré à cette réussite, sur et en dehors du terrain. L'OLLFM s'est incliné face à Arcachon qui évolue au niveau National.



2 titres départementaux sont venus compléter le palmarès du club. Les U15 sont sacrés champions de la Corrèze et évoluent donc désormais au niveau régional avec des déplacements en Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, Corrèze et Charente. L'équipe féminine à 8, pour sa seconde année, a terminé première et donc championne de deuxième division.

Au-delà de ce titre, le début de saison est très convaincant car elles ont accédé à la première division où elles occupent les toutes premières places.

La plupart des équipes de jeunes se sont très bien comportées, aussi bien en championnat que lors des tournois de fin de saison. Le club dispose toujours d'un employé pour encadrer les jeunes olympiens mais également d'un apprenti BMF. Cette structure, assez importante, n'est pas toujours simple à gérer et nous en profitons pour lancer un appel à d'éventuels futurs bénévoles.

Encore merci à tous les acteurs qui contribuent à la vie du club.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

WESTERN ATTITUDE 19



75 Impasse du Vieux Moulin – La Borderie - 19520 Mansac

Contact : Martine Guitard

Tél. 06.08.46.65.76 Mail : westernattitude19@gmail.com



Composition du bureau :

Présidente : Martine GUITARD

Trésorière : Marion GUITARD

Secrétaire : Christian ROQUES

Programme des activités de l'association pour l'année 2026 :

- Soirée « Moules Frites » le 7 février 2026 à la salle polyvalente de la Rivière de Mansac
- 3 stages d'équitation Western et de Mountain Trail Horse
- 1 concours officiel de Mountain Trail Horse le 5 juillet 2026
- Les American days, concours de Mountain Trail Horse et d'équitation Western les 5 et 6 septembre 2026 avec un repas festif le samedi soir
- L'association tiendra le stand restauration rapide de la foire d'automne.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANS'ACTIVE

Composition du bureau :

Présidente : Delphine CHEZE

Trésorier : Thierry MARCHAND

Vice-président : Frédéric CHEZE

Secrétaire : Chrystelle MARCHAND

Cette association est destinée à créer ou recréer du lien au sein du bourg de Mansac et de ses alentours. Elle est amenée à évoluer au gré des envies des participants.



Nous organisons tous les **derniers vendredis du mois une soirée** autour de différentes thématiques : jeux (pétanques, belote, ...), karaoké, etc.

Pour la convivialité, nous partageons un moment où chacun amène un petit quelque chose à grignoter et boire.

Afin de maintenir les activités dans le Bourg, nous disposons de la salle du presbytère, ce qui limite le nombre de participants pendant l'hiver.

Le **partage de savoir et de connaissances** fait partie du leitmotiv de l'asso, aussi, nous organisons **des ateliers 1 après-midi par mois** (date non fixe) tels que : crochet/tricot, produits ménager fait maison, lecture, etc.

Nous comptons sur les participants pour faire des propositions d'après-midi ou de soirées pour partager leurs connaissances.

TARIFS

Adhésion de 5 euros par an donnant accès à toutes les soirées (dans la limite des places disponibles) et toutes les activités en journée.



COORDONNÉES

Le bourg de Mansac 19520 MANSAC

mansactive19@gmail.com

06.13.23.16.42

06.89.90.73.41

Retrouvez-nous également sur Facebook

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

RCVR RUGBY CAUSSE VEZERE RIVERAINS

Composition du bureau :

Président : François LEYMARIE

Vice-Présidents : Patrick TENEZE, Jérôme BAC, Hervé SAZARIN et Françoise JUILLAT

Secrétaires : Sébastien DELMAS, Sophie COUSTILLAS, Chrystèle POUCH

Trésoriers : Joseph MATOS, Marion LATOURNERIE et Joel BELLY



La saison qui vient de s'achever a confirmé l'ancrage du club au niveau de la Fédérale2, avec une nouvelle qualification en barrages de l'équipe 1 et de l'équipe Espoirs, ainsi que celle de **l'équipe 3 en championnat de Nouvelle Aquitaine**. Ces bons résultats (4 qualifications en 5 saisons) montrent que le club est vraiment à sa place dans cette division où il rencontre des clubs de villes beaucoup plus importantes qui disposent de moyens financiers et matériels sans commune mesure aux nôtres.

Ces résultats sont le fruit du travail de nos éducateurs et de tous nos bénévoles que je tiens à saluer et remercier et qui s'investissent tout au long de l'année pour permettre à nos licenciés d'évoluer dans les meilleures conditions possibles, que ce soit au niveau des seniors ou de celui de l'Ecole de rugby, labellisée 3 étoiles et véritable vivier du club.

En cette fin d'année, nous sommes pratiquement à la fin des matchs aller de notre championnat. Dans une poule une nouvelle fois très relevée (Rodez, Sor Agout, Canton d'Alban..), l'équipe fanion qui s'est beaucoup déplacée, se situe en milieu de tableau, alors que l'équipe espoirs occupe une très belle 1ère place.

L'équipe trois, quant à elle, se comporte très honorablement en championnat de Régionale 3.

Aujourd'hui, le RCVR compte au total 378 licenciés dont 112 séniors et 52 éducateurs. Véritable club de territoire, il évolue sur 4 sites différents (Nespouls, Larche, Mansac, Chasteaux), avec les compétitions des jeunes qui sont l'avenir du club. C'est un club fédérateur, avec des valeurs et nous ne pouvons que vous encourager à venir le soutenir. Nous n'avons disputé que 4 rencontres à domicile et à chaque fois nous avons pris du plaisir, partagé des émotions et des moments très conviviaux.

Je voudrais, cependant, une nouvelle fois attirer l'attention de nos décideurs locaux sur l'impérieuse nécessité d'établir des perspectives d'évolution de nos équipements et infrastructures d'accueil qui, compte tenu des effectifs et du niveau du club, sont insuffisantes, voire dépassées dans certains domaines. Il faut donc que nous puissions avancer tous ensemble et je suis bien sûr ouvert et disponible pour cette démarche, car c'est l'avenir du club qui est en jeu.

Je profiterais enfin de cette période de l'année, pour vous présenter, au nom de l'ensemble du club et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite. Belle année sportive à tous !

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

BON PIED BON ŒIL « Gymnastique douce - Equilibre »

Asso Bon Pied Bon Oeil



19520 Mansac

Composition du bureau :

Présidente : Evelyne BOURG 05 55 85 46 11

Secrétaire : Sylvie MATHOU 05 55 85.11.03

Secrétaire adjointe : Marie-France LABBAT

Trésorière : Sylvie MATHOU 05 55 85.11.03

Trésorière adjointe : Françoise VIVES



**Pratiquez du sport-santé avec l'association Bon Pied Bon Œil
tous les mercredis de 9H00 à 10H15 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac !**

La saison 2025-2026 a bien démarré avec une nouvelle animatrice, Fabienne, du Club 19 situé à Saint Pantaléon de Larche.

Nous sommes actuellement 39 adhérents. Nous réunissons entre 33 et 35 adhérents par cours. Les exercices sont variés (beaucoup de travail d'équilibre et de renforcement musculaire).

Pour rejoindre notre groupe, se munir d'un certificat médical de non-contre-indication, d'un tapis de gym. Les séances de gymnastique d'entretien sont ouvertes à tout public, hommes ou femmes. Deux séances d'essai sont offertes.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FREEDMEN CLAN

Composition du bureau :

Président : Dimitri KESTELYN

Trésorier : Olivier TORREL

Secrétaire : Kévin SOULIER

Le local du Freedmen Clan, situé au Bois Doulet, est **ouvert chaque samedi soir à partir de 19h**, moment durant lequel nous proposons de nous réunir autour d'un verre et de planches à partager. C'est l'occasion pour nos adhérents, sympathisants et visiteurs de découvrir l'association dans un cadre convivial.

La Mansac Custom Day organisée les 6 et 7 septembre 2025 à la ferme de Masloup a fait vibrer la campagne corrézienne. Deux jours de festivités intenses où moteurs, musique, bonne humeur et esprit biker ont rassemblé près de **1 500 visiteurs** venus de tout le département et parfois de bien plus loin.

Dès l'ouverture, les odeurs venues d'ailleurs ont attiré les gourmands : un **food truck polynésien** et un **food truck réunionnais** ont servi en continu, apportant une touche d'évasion appréciée du public comme des bikers. Entre un poulet faya fumant et un cari parfumé, l'ambiance culinaire était à l'image de l'événement : génératrice, chaleureuse, dépayssante.

Toute la journée, le public a pu participer ou assister à de nombreuses animations :

- Course lente : où il faut maîtriser sa machine au millimètre... le plus lent gagne
- Portée de cagettes à bout de bras : un défi de force qui a déclenché autant de rires que de grimaces
- Jeux de tir à la corde : une discipline bien plus technique qu'elle n'y paraît
- Défilé de pin-up, accompagné d'un stand de relooking rétro qui a fait sensation

Les enfants n'étaient pas oubliés : une zone dédiée avec jeux gonflables, glaces et animations leur a permis de vivre leur propre festival.

Les allées de la Ferme Masloup ont accueilli cette année encore **une belle diversité d'exposants** : créateurs de vêtements et T-shirts, luthier, tatoueur, bijoux artisanaux, tatouages éphémères, sans oublier une buvette où les bénévoles du Freedmen Clan ont su garder le sourire malgré l'affluence.

Dès la fin d'après-midi, les moteurs ont laissé place aux guitares.

Les Cadillac Rumble ont ouvert le bal, distillant un rockabilly énergique. Puis **Th3 Nobodies** ont pris le relais, enchaînant riffs puissants et reprises revisitées, offrant au public un concert à la fois sauvage et féderateur.

Le dimanche, le groupe Buffalo Hill Billy a apporté sa couleur western, tandis que la troupe A.L. Marsac Western Dance venue de Périgueux a offert de superbes démonstrations, transformant la Ferme Masloup en véritable piste de danse texane.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB MANSAC

Composition du bureau :

Président : Pierre ROUSSEL

Présidente adjointe : Yvette ALBOUY

Trésorier : Christian ATTALIN

N'ayant encore personne pour s'occuper de l'école de tennis, nous avons demandé au club de tennis de Saint Pantaléon de Larche d'accueillir les jeunes de la commune qui souhaitent s'initier au tennis.

Côté effectifs, la saison 2025 a vu le nombre d'adhérents s'effondrer suite à la suspension de l'école de tennis, qui était composée de jeunes et d'adultes, en passant de 23 à 7 licenciés.

Pour la saison en cours, nous restons stables puisque nous comptons toujours les 7 licenciés adultes.

Le bureau a décidé de maintenir les tarifs de la saison écoulée pour 2025/2026.

La rénovation du court n°1 nous a permis de pratiquer dans de bonnes conditions le tennis à l'extérieur. Nous remercions à nouveau la municipalité pour l'exécution de ces travaux.

Nous avons renouvelé notre participation à la foire d'automne avec les autres associations de la commune et fourni un lot pour la tombola du Téléthon.

Pour l'utilisation du court, la procédure est identique à celle de la saison écoulée :

- **Licenciés du club :** Inscription sur la centrale « Tenup » obligatoire pour la réservation du court.

- **Non licenciés :** Contacter Pierre ROUSSEL au 06-86-85-68-14 qui se chargera de faire votre réservation sur « Tenup » et vous indiquera la conduite à tenir après règlement (5€ de l'heure), sous la responsabilité de la commune.

En cas d'absence, contacter Yvette ALBOUY puis la mairie de Mansac.

Nous remercions l'équipe dirigeante qui permet le bon fonctionnement du club et souhaitons aux adhérents une bonne saison sportive 2026 tout en espérant des jours meilleurs.

ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC BCP

Composition du bureau :

Président : Jérôme PESEYRE

Trésorier : Patrick RIVET

Secrétaire : Jean-Marie MIRAT

L'ensemble des membres de notre association s'est concentré en ce début de saison de chasse 2025-2026 sur le sanglier.

Il y a eu beaucoup de dégâts sur les prairies et dans les jardins des particuliers. Il a été vu des hordes de 22 individus.

Après plusieurs battues avec prélèvements, les troupeaux se sont dispersés.

Nous remercions Madame le Maire et son conseil municipal ainsi que l'ensemble des propriétaires. Leur aide contribue au maintien d'une activité durable et respectueuse de notre territoire communal.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE

Composition du bureau :

Présidente : Sylvia PINELLI

Vice-Présidente : Emilie FABRE

Trésorière : Amélie CHAUMONT

Secrétaire : Christelle PELLARD

Secrétaire adjoint : Claude PERRIER

Membres actifs : Myrtille BARRAULT, Anne GRANET, Béatrice VIGIER

Retrouvez-nous au 16 rue du Docteur Soufron à LARCHE

06 51 20 62 08

emicl19600@gmail.com

L'école associative est **ouverte à tous**, enfants à partir de 4 ans et adultes. Elle bénéficie du soutien financier des communes de **Chartrier, Chasteaux, Cublac, Larche, Lissac sur Couze, Mansac, Saint Pantaléon de Larche et Saint-Cernin-de-Larche** et du **Conseil Départemental de Corrèze**. Elle compte à ce jour 55 élèves (34 enfants et 21 adultes).

L'EMIVC propose un choix varié de pratique musicale :

- **Une pratique individuelle** : piano, guitare classique, guitare musiques actuelles, basse, accordéon chromatique, flûte traversière, clarinette, saxophone, violon, hautbois, batterie, chant
- **Une pratique collective** : Formation Musicale, Groupe vocal adultes, Orchestre d'harmonie, Groupe Musique actuelle, Eveil Musical, Ensemble de Cordes (nouveauté 2025)

NOUVEAUTÉS :

- **L'orchestre d'harmonie** est ouvert à tous les musiciens confirmés **gratuitement** le lundi à partir de 19h15.
- **L'éveil musical** est ouvert à partir de la **moyenne section**.

PROGRAMMATION DE L'ANNÉE :



- **Téléthon 2025** : salle des fêtes de La Rivière de Mansac le samedi 6 décembre 2025

- Auditions :

1^{ère} audition : Salle des fêtes de Chasteaux le lundi 15 décembre 2025

2^{ème} Audition : Salle des fêtes de Saint Cernin de Larche le jeudi février 2026 à 18h30

3^{ème} Audition : Salle des fêtes de Lissac sur Couze le mercredi 11 mars 2026 à 18H30

- **Spectacle de fin d'année** : salle des fêtes de Saint Pantaléon de Larche le samedi 30 mai 2026 à 15h30

- **Fête de la musique** : lieu à définir, le dimanche 21 juin 2026

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC LOISIRS

Composition du bureau :

Président : Yvon SAIGNE **Vice-Président :** René MOUTON
Trésorier : Jean Michel MIGINIAC **Secrétaire :** Jean Luc BOUDY
Responsable "Marche des lundis" : Claudine MERIGOT (contact : 06 73 26 58 28)
Responsable "Chorale" : Marie-France LABROUSSE (Contact : 06 88 44 28 19)
Membres au bureau : 23 personnes

Activités au 2ème semestre 2025 :

L'année 2025 a été pour l'association celle de son **40ème anniversaire**. L'association a vu le jour le 28 novembre 1985.

Le 22 juin, la **fête de la musique** a clôturé la saison avec le concert traditionnel au bourg de Mansac. Manifestation où tous les ingrédients étaient réunis (météo favorable, public nombreux et buffet bien garni) pour une réussite totale.



La **randonnée semi-nocturne** du samedi 5 juillet a été annulée en raison de la canicule !

Le 6 septembre, le traditionnel **repas entrecôtes** de l'association a été remplacé cette année par le repas du 40ème anniversaire. Au menu, sanglier à la broche très apprécié par les 130 convives qui ont répondu présents pour fêter cet évènement. La projection de 2 diaporamas retracant l'évolution et les principales activités de l'association durant ces 40 années, ainsi que des petites animations ont agrémenté cette fête.

La "Randonnée d'automne" du dernier dimanche de septembre a été remplacée en cette année anniversaire par une sortie rando en Val-de-Loire les 26, 27 et 28 septembre. Le jour 1, après la visite du village classé d'Appremont-sur-Allier, la randonnée a eu lieu à Cuffy à la découverte du "Bec d'Allier". Port fluvial, écluses, pont canal du "Guétin", zone Natura 2000 (faune, flore, panoramas de la confluence Loire/Allier) et enfin canal latéral à la Loire. En soirée le groupe a visité la vieille ville de La Charité-sur-Loire. Le jour 2, la randonnée a eu lieu à Pouilly-sur-Loire à la découverte des 1000 ha du vignoble et de son 1^{er} grand cru, le domaine "De La Doucette" au Château du Nozet.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC LOISIRS

Elle s'est terminée par la visite de la cave La Tour du Pouilly. En soirée, le groupe a déambulé dans les ruelles de la vieille cité de Sancerre. Le jour 3, le groupe a parcouru le Canal de Briare et son célèbre pont canal construit par Gustave Eiffel, puis les 2 ports fluviaux et le centre ville de cette capitale française des émaux. Le groupe a également visité le centre médiéval de la ville historique d'Aubigny-sur-Nère et son ancien "Château des Stuarts". Chaque randonneur a ramené d'excellents souvenirs de cette escapade de 3 jours.



La "**Foire d'automne**" réalisée en inter-associations a connu comme les années précédentes un grand succès. Cette belle journée d'octobre a été marquée par une température estivale. La fabrication du jus de pommes a permis d'écouler environ 1400 litres de ce breuvage très apprécié des amateurs.

L'activité "**Marche du lundi**" (section randonnée) existe depuis octobre 2011. Elle comporte actuellement 66 adhérents et une cotisation annuelle de 5€ est demandée à chacun. Pour préserver la santé des marcheurs et assurer leur sécurité, Claudine (responsable), Marie-France et Yvon (responsables adjoints) ont effectué le renouvellement de leur formation de "Premier Secours" en juin 2025 auprès de la Sécurité Civile. Ils ont obtenu le "Certificat de Compétences de Citoyen Sauveteur". Tous les lundis de l'année, il est proposé par mail ou SMS une sortie, mais en cas de mauvais temps (pluie, vent, orage, canicule) elle peut être annulée. Vous pouvez intégrer le groupe quand bon vous semble. Il suffit de prendre contact auprès de la responsable d'activité Claudine MERIGOT.

La Chorale de Mansac Loisirs "**MansACapella**" a repris son activité le 22 septembre 2025. Les séances ont lieu au mille club tous les lundis de 20h à 22h (sauf vacances scolaires) avec un nouveau registre de chants. Les 3 premières séances d'essai sont toujours offertes. MansACapella s'associe avec les chorales d'Yssandon, Montignac et Ste Féreole pour former le "Grand Chœur ALLECHANTE" toujours sous la houlette de Félicie VERBRUGGEN. Le traditionnel concert de Noël a été donné en l'église de Mansac le dimanche 21 décembre à 15h avec la participation des chorales de Mansac et Yssandon et a été suivi d'un verre de vin chaud offert par l'association. Diverses manifestations sont envisagées pour l'année 2026, notamment la fête de la musique et la participation aux "Chor'éziennes" dans le cadre des 3èmes rencontres des chorales de la Corrèze prévues à Egletons. (la précédente manifestation avait eu lieu le 1er juillet 2023).

Pour tous renseignements contacter la responsable d'activité Marie-France LABROUSSE.

Prévision d'activités pour le premier semestre 2026 :

- Février 2026 : Assemblée générale
- Lundi 25 mai : (Pentecôte) Randonnée de printemps
- Dimanche 21 juin : Fête de la musique au Bourg de Mansac
- Samedi 4 juillet : Grand concert de chorales corréziennes à Egletons

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LES CHEMINS DE MANSAC



Tél : 06-84-13-28-92
Mail : cheminsmansac@gmail.com
Web : lescheminsdemansac.fr
www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac

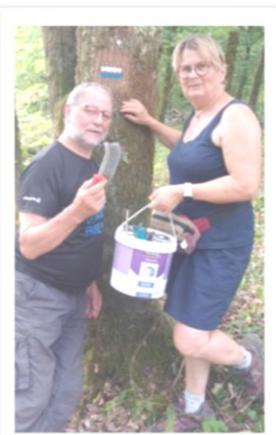
Cette année 2025 a été une année bien remplie, autant par son activité que par l'émotion ressentie lors de certaines manifestations !

Fait marquant : Beaucoup de nettoyage et d'entretien des chemins suite à l'abandon par l'Agglo de Brive de la Bouquaria et les Trépadours ainsi que la création du balisage en Blanc et Bleu du circuit des Petits Ruisseaux.

Notre association de randonnée pédestre et équestre organise toute l'année des activités variées pour les amoureux de plein air : balades familiales, randonnées à la journée, sorties à cheval avec ses adhérents, bivouacs de plusieurs jours, ainsi que des randonnées thématiques.

Que vous soyez débutant ou randonneur confirmé, vous trouverez des sorties adaptées aux différents niveaux. Nos encadrants veillent à la sécurité et à la convivialité : l'esprit est d'allier découverte, respect des sentiers et partage d'expérience et de bonne humeur.

Cette année, nous avons eu la chance de vivre une expérience profondément émouvante grâce à l'équithérapie. Les séances ont offert aux personnes âgées des Ehpad Charles Gobert (Mansac) et La Roche Libère (Terrasson) bien plus qu'une simple activité : un véritable moment de bonheur, de confiance et de liberté retrouvée.



Le sourire des résidents en dit long. Le contact avec les chevaux a remémoré des souvenirs, apaisé les esprits et redonné de l'énergie à ceux qui en avaient besoin. Pour beaucoup, approcher l'animal, le caresser, sentir sa chaleur et son calme a été un instant précieux. Mais l'un des moments les plus marquants de cette année restera sans doute celui de Martial, 76 ans, qui pensait ne plus jamais remonter à cheval. Entouré de l'équipe et du personnel, encouragé par les autres participants, il a retrouvé la sensation qu'il croyait perdue. Lorsqu'il s'est assis sur la selle de Lara, l'émotion était palpable : fierté, joie, un peu d'incrédulité... et surtout un immense sentiment de liberté.

Voir son visage s'illuminer a été une récompense pour tous. Ce simple moment a rappelé que l'âge ne définit pas ce dont on est capable, et que certains rêves peuvent renaître avec un peu d'aide et beaucoup de bienveillance. L'équithérapie a, une fois encore, démontré son pouvoir : rapprocher les gens, adoucir le quotidien et offrir des instants qui restent dans les mémoires.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LES CHEMINS DE MANSAC



Tél : 06-84-13-28-92
Mail : cheminsmansac@gmail.com
Web : lescheminsdemansac.fr
www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac

L'année 2026 s'annonce riche en animations et en moments de partage pour nos adhérents ! Dès le 17 janvier 2026, nous ouvrirons la saison avec une soirée théâtre, une belle occasion de se retrouver autour de la culture et de la convivialité. Nous prévoyons également une sortie raquettes au Lioran, un moment attendu qui permettra à chacun de profiter des paysages hivernaux. Au fil de l'année, plusieurs randonnées seront organisées, adaptées à tous les niveaux, pour permettre à chacun de profiter du plein air. Nous reconduirons aussi notre bivouac de l'été, toujours très apprécié pour son ambiance chaleureuse et ses souvenirs inoubliables.

Les passionnés d'équitation ne seront pas en reste en septembre avec notre rallye équestre et son repas cowboy, un événement incontournable où la joie, la complicité et la découverte sont toujours au rendez-vous.

Et bien sûr, nous célébrerons Halloween avec une animation spéciale, suivie de notre traditionnelle randonnée illuminée de Noël, un moment magique qui clôturera l'année en beauté.

Un immense merci à toutes les personnes bénévoles qui rendent ces événements possibles (Nettoyage, entretien, balisage des chemins, préparation, idées, accueil, sécurité, ravitaillement, ...). Leur engagement est précieux !

Toute l'équipe des Chemins de Mansac et leurs adhérents vous souhaitent une très bonne année 2026.



ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Kayden, Patrice GRANGER né le 3 juillet 2025
de Jérôme GRANGER et Leïla BASTRERO-HARO

Marceaux, Quentin VILLEYRAS né le 16 août 2025
de Clément VILLEYRAS et Virginie DONY

Matia FROIDEFOND MATOS né le 10 octobre 2025
de Benoît FROIDEFOND et Christèle MATOS

Jules, Mathéau DA CRUZ né le 18 octobre 2025
de Mathieu DA CRUZ et Laura GUÉROIS

Cléa, Maria GAGNADRE née le 8 novembre 2025
de Clément GAGNADRE et Manon CHIVÉ

**Adélio, Jean, Louis LAPORTE COUSTY
né le 12 novembre 2025**
de Guillaume LAPORTE et Célia COUSTY

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :



**Quentin VEZINE et Amaël, Jean-Marie, Raymond ESCOURROU,
le 2 août 2025**



**Thibault PORTE
et
Carole, Charlotte VERRIER
le 2 août 2025
(en présence du Maire de
St-Martin-de-Bernegoue,
lieu de résidence des
mariés).**



**Jérémy DELTEIL
et
Aurore, Amandine SANTAX
le 6 septembre 2025**



**Olivier, Christian,
Michel MAGNERON
et
Aurélie, Patricia,
Marie-Claude NOËL
le 6 septembre 2025**

Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Marie-Madeleine GENESTE épouse JAUBERT
décédée le 3 août 2025

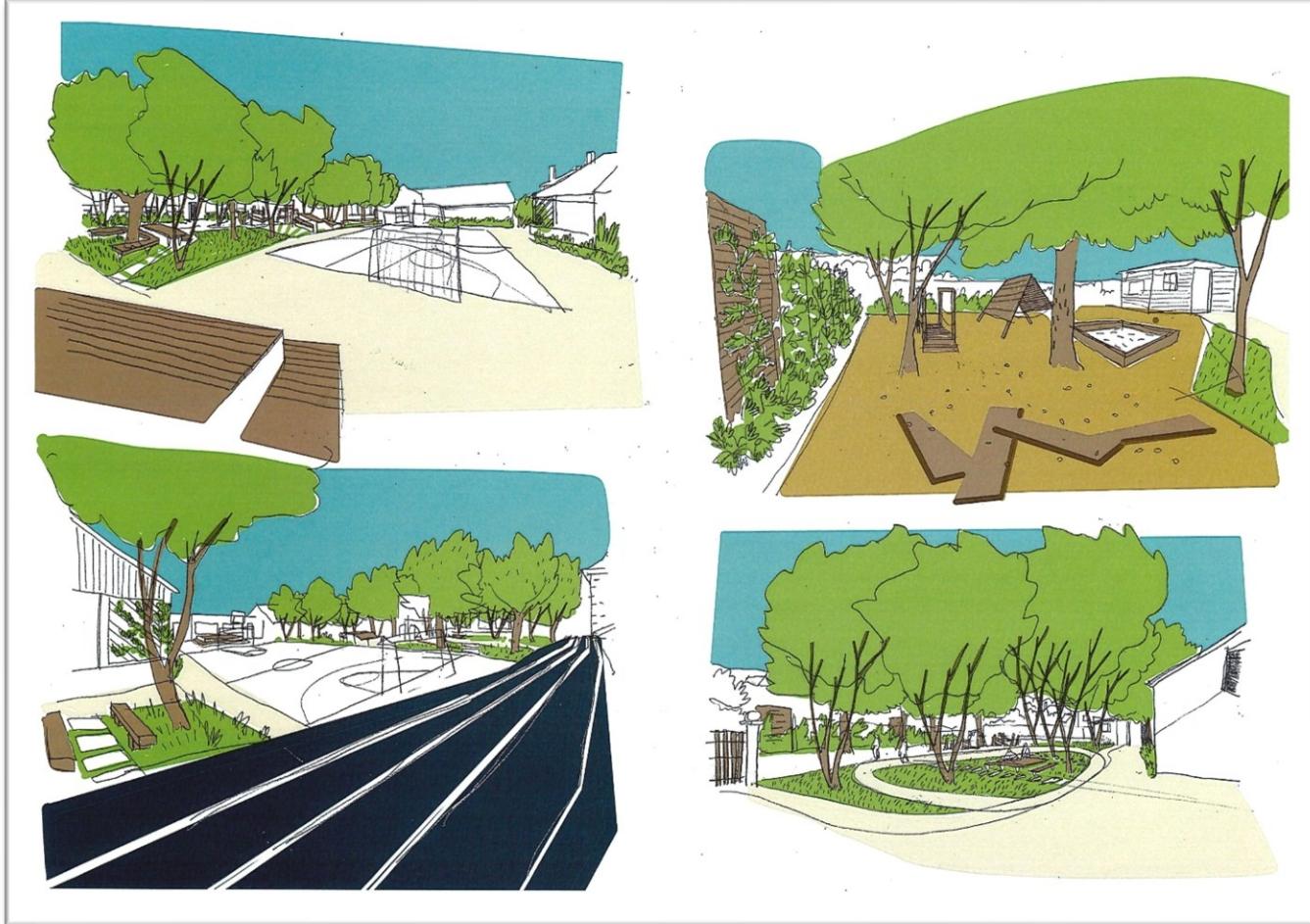
Mathilde SOULIER veuve DUROY
décédée le 18 septembre 2025

Maria Deolinda DE NEIVA veuve VIDES
décédée le 23 septembre 2025

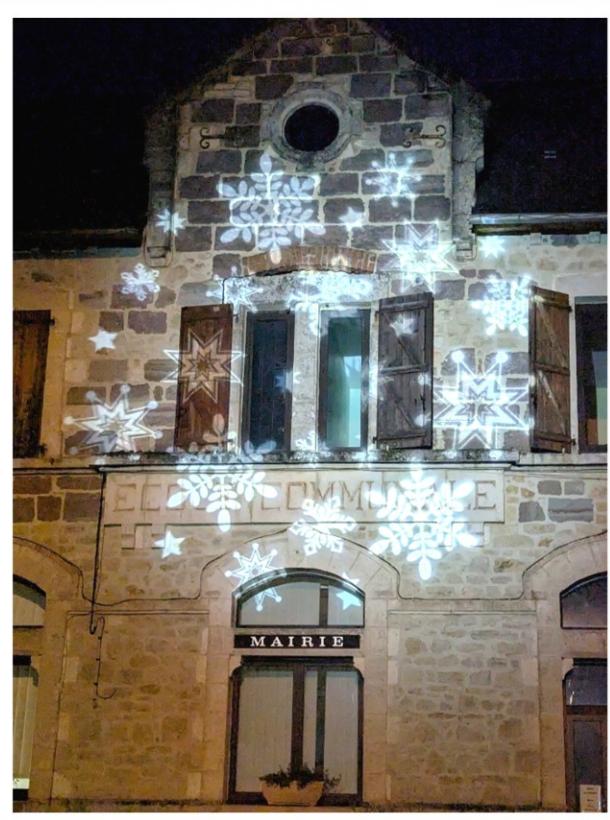
François FRAYSSE
décédé le 8 novembre 2025

Sylvie MUNERET née GANOT
décédée le 17 novembre 2025

Paul BORDAS
décédé le 10 décembre 2025



**Première esquisse du
projet cour oasis**



Comité de rédaction présidé par le Maire Isabelle David, assistée du conseiller délégué François Barras et des membres de la commission communication :

Francis Limouzin, Régine Porte, Joëlle Dalodièvre.

Imprimé par Les Imprimeurs Corréziens à Brive et distribué par les élus municipaux.